



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Sommaire

	Présentation	page 5
	Action sociale d'intérêt communautaire	page 9
	Service santé	page 18
	Les abattoirs	page 19
	Aires d'accueil des gens du voyage	page 21
	Aménagement de l'espace	page 22
	Fourrière - refuge	page 29
	Développement durable	page 30
	Développement économique	page 31

	Politiques territoriales.....	page 34
	Équipements culturels & sportifs d'intérêt communautaire.....	page 36
	Création et gestion des maisons de services au public	page 42
	Pôle Enfance Jeunesse	page 43
	Services supports	page 47
	Tourisme	page 53
	Transport & mobilité	page 55
	Services techniques	page 58
	Rapport d'activités compétence déchets.....	page 65





**Présentation
de la Communauté
de communes Cœur
& Coteaux Comminges**



Cœur Coteaux Comminges en 2022

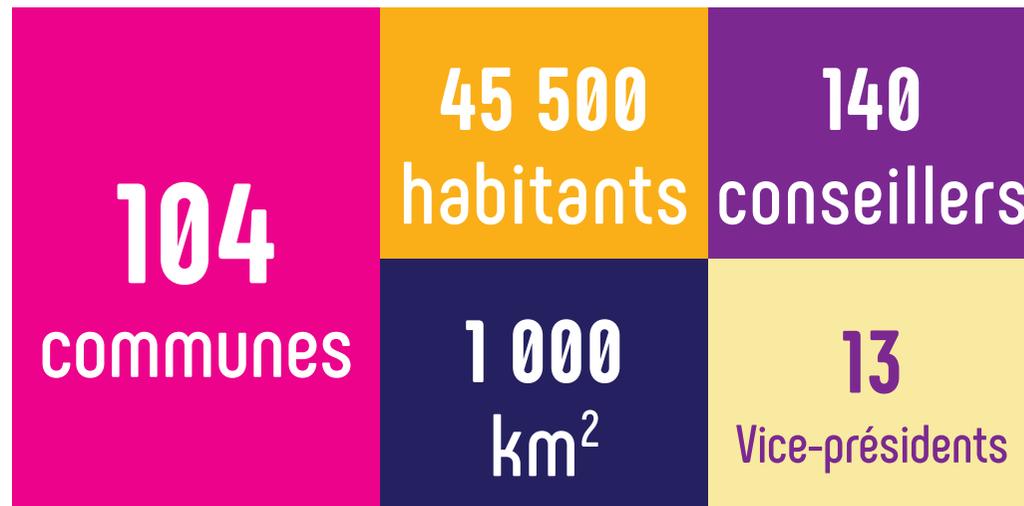
La Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges, créée en 2017 suite à la loi NOTRe, est parvenue, en cinq années d'existence, à donner une nouvelle identité à notre territoire, à inventer une nouvelle image, à réunir cinq anciens cantons autour d'objectifs partagés : assurer un service public de qualité à tous les habitants et porter des projets innovants qui feront du Comminges une terre attractive et tournée vers le futur.

Ce rapport d'activité présente les grandes lignes et l'ensemble des actions de l'année 2022, dans les champs de compétences qui sont les nôtres.

Nous nous sommes attachés, cette année encore, à proposer des projets innovants, structurants pour notre territoire : pépinière-hôtel d'entreprises fablab industriel au Futuropole, reprise des abattoirs sous le giron intercommunal, poursuite de la politique d'aménagement du territoire (PLUi, ORT, PVD...) tout en perpétuant nos engagements en termes de politique sociale (*aide au logement, centre social Azimut, SAAD*), de petite-enfance, enfance et jeunesse, de services aux habitants et aux communes (*transports, voirie, espaces verts, sentiers de randonnées...*).

Les 6 conseils communautaires de l'année 2022 ont généré 267 délibérations, dont 96% prises à l'unanimité, preuve du travail constructif et collégial de l'ensemble de nos 140 délégués, travail que je m'engage à poursuivre jusqu'à la fin de ce mandat.

**La Présidente
Magali Gasto Oustric**



1^{ère} CC
d'Occitanie en
nombre de
communes

7^{ème} CC
de France
en nombre
d'habitants



Les compétences

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Création, entretien & gestion

CRÉATION & GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

SERVICES ADMINISTRATIFS

- Ressources humaines
- Finances
- Secrétariat de Mairies (< mi-temps)

TRANSPORTS

- Compétence déléguée par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée exercée en Régie
- Movibus
 - Movigo
 - Transport à la demande

CHENIL

- Création & entretien

TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal
- Création & entretien de sentiers de randonnée

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

- Établissement & exploitation d'infrastructures de communications électroniques
- Établissement & exploitation de réseaux de communications électroniques
- Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

- Animation & gestion des temps « péri & extra » scolaires
 - Relais Petite Enfance (RPE)
 - Crèches

ABATTOIRS

- Travaux d'investissement sur les Abattoirs du Comminges

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien & gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique
- Politique locale du commerce & soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Soutien à l'immobilier d'entreprise

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Élaboration des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, carte communale...)
- Politique du logement et du cadre de vie

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Gestion des milieux aquatiques & prévention des inondations (GEMAPI)
- Protection & mise en valeur de l'environnement
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Projet Alimentaire Territorial (PAT)

SERVICES TECHNIQUES

- Collecte & traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Création, aménagement & entretien de la voirie
- Bâtiments
- Espaces verts

CONSTRUCTION, ENTRETIEN & FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Médiathèques Cœur & Coteaux Comminges
- Maison de l'Arboretum de Cardeilhac
- Ciné Lumière de Boulogne-sur-Gesse
- Musée-forum de l'Aurignacien
- Conservatoire Guy Lafitte
- Piscine d'Aurignac
- Base de loisirs de la Bordette d'Estancarbon
- Maison de la Garonne

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile de Boulogne-sur-Gesse (SAAD)
- Centre social Azimut
- Santé (recherche de médecins, participation GIP Région Occitanie, Centre de vaccination)



Assemblées délibérantes

Depuis le 11 juillet 2020, le **conseil communautaire** est composé de 140 membres titulaires, représentant les 104 communes du territoire. Seules les communes ne disposant que d'un seul délégué titulaire ont un suppléant.

Il est présidé par Magali GASTO OUSTRIC, présidente élue par l'assemblée.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant : il définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les services et commissions thématiques.

Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.

Le bureau communautaire

Depuis le 11 juillet 2020, il est composé de 25 membres : la Présidente, les 14 vice-présidents et 10 membres complémentaires.

Le bureau délibère dans les matières déléguées par le conseil communautaire.

6 Conseils communautaires	22 décisions	267 délibérations
12 conférences territoriales	30 arrêtés	5 bureaux communautaires
18 commissions	6 commissions finances	



Les commissions

Les commissions sont chargées d'étudier les dossiers qui relèvent de leur compétence et de préparer les délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire, elles formulent des propositions.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision mais émettent, s'il y a lieu, leur avis à la majorité des membres présents.

La commission d'appel d'offres (CAO)

Elle est présidée par la présidente de la Communauté de communes. Elle est composée de 5 membres nommés par la présidente.

La commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Cette commission a pour objectif unique de procéder à l'évaluation des charges et recettes transférées à l'EPCI. Elle se réunit à chaque transfert de charges (*qu'il s'agisse de transfert de périmètre ou de transfert de compétences*).

La CLECT est composée de la présidente de la Communauté de communes et d'un représentant de chaque commune membre.

La commission intercommunale d'accessibilité

Obligatoire dans les EPCI de plus de 5 000 habitants compétents en matière de transport ou d'aménagement de l'espace. Elle est présidée par la présidente de la Communauté de communes qui arrête la liste de ses membres.

Elle doit nécessairement comprendre des représentants de l'EPCI, des représentants d'associations d'usagers et des représentants d'associations de personnes handicapées.

Les commissions thématiques

Compte tenu du champ d'intervention de la Communauté de communes, 14 commissions thématiques sont constituées :

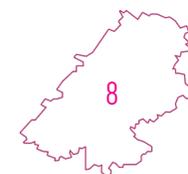
- 1 - Commission Solidarités Territoriales
- 2 - Commission Petite Enfance/Enfance
- 3 - Commission Jeunesse
- 4 - Commission Économie
- 5 - Commission Déchets
- 6 - Commission Développement durable
- 7 - Commission Voirie
- 8 - Commission Pyrénéennes
- 9 - Commission Agriculture

- 10- Commission Tourisme/Culture
- 11- Commission Urbanisme
- 12- Commission Social
- 13- Commission Accessibilité
- 14- Commission Transports/Mobilités.

La commission des finances

Est instaurée pour traiter des questions d'ordre budgétaire et financier.

Elle se réunit avant chaque conseil communautaire.



Action sociale d'intérêt communautaire



Centre Intercommunal d'Action Sociale | CIAS

Aide aux personnes et aux familles avec la mise en œuvre de dispositifs visant à lutter contre la précarité, la dépendance, l'isolement et à faciliter le quotidien des usagers. Ces actions sont menées sur le territoire avec des agents très présents sur le terrain et attachés aux missions qu'ils poursuivent.

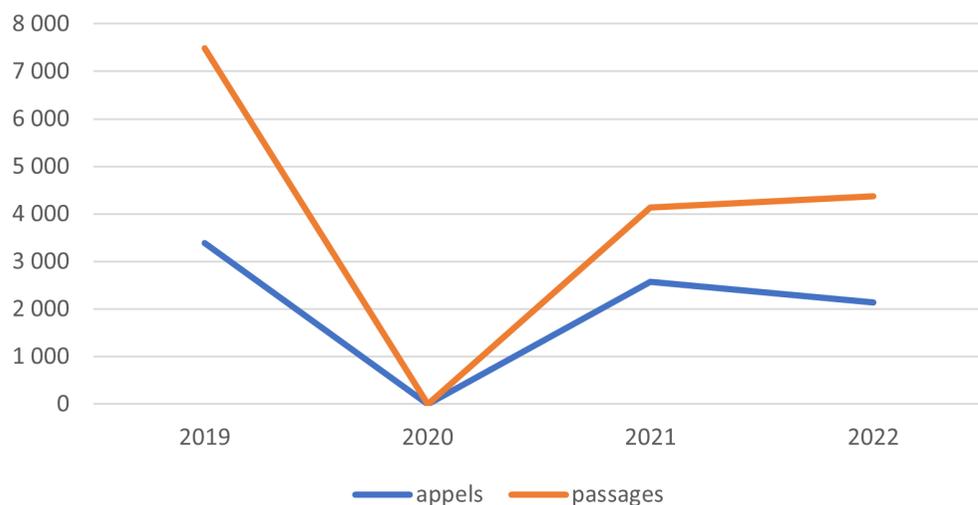
> Conseils et appuis dans la constitution des dossiers en matière d'obligation alimentaire, d'aide sociale, d'APA et de CMU.

- Domiciliations.
- Aides financières ponctuelles.
- Logement : demande de logement social, hébergement d'urgence.



Les membres du Conseil d'Administration du CIAS

Nombres d'appels et passages



13.25
ETP*

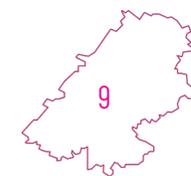
5
Conseils
d'administration

12
commissions
d'intervention Sociale

2 135
appels

2 242
passages

*ETP : équivalent temps plein





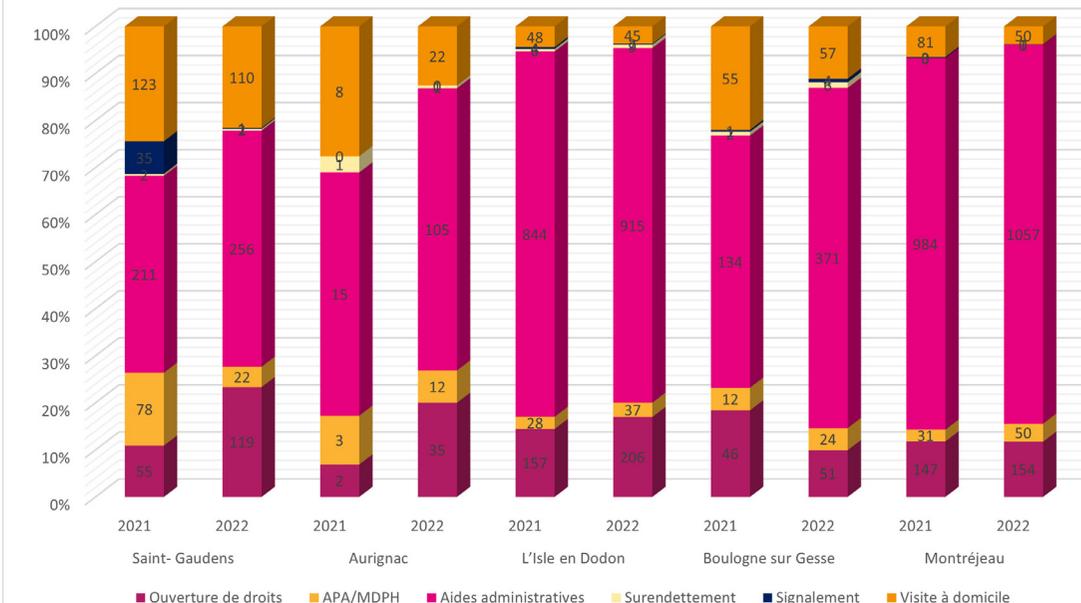
PUBLIC ACCUEILLI

693 Saint-Gaudens	128 Aurignac	924 L'Isle-en-Dodon
376 Boulogne-sur-Gesse	716 Montréjeau	2 837 au total

INSTRUCTIONS DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES

58 Saint-Gaudens	6 Aurignac	11 L'Isle-en-Dodon
16 Boulogne-sur-Gesse	15 Montréjeau	106t au total

Demands d'aides par sites



Ouvertures des droits : toutes les demandes réalisées auprès de la CAF (aides au logement, RSA...), à la CPAM (CSS, Invalidité...) et les demandes de retraites personnelles, complémentaires et de réversion.



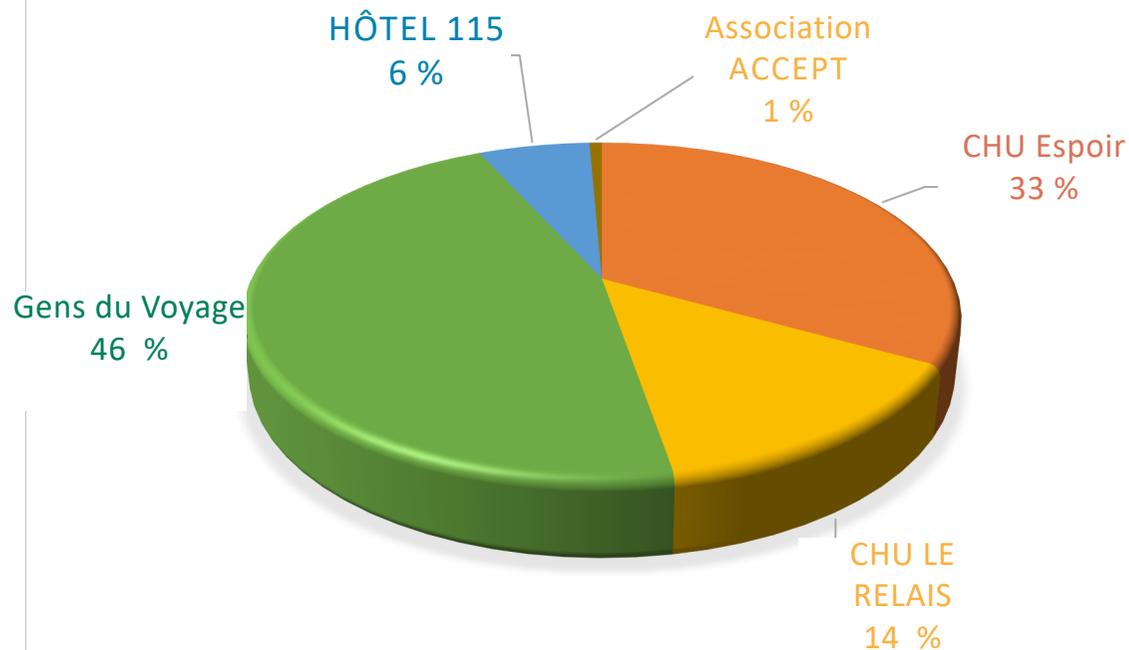


Le nombre de personnes domiciliées est en augmentation sur l'ensemble du territoire.

Sur les sites d'Aurignac, l'Isle-en-Dodon, Boulogne-sur-Gesse et Montréjeau les personnes domiciliées sont toutes issues du territoire.

Sur Saint-Gaudens, 90% des personnes viennent du territoire et 10% ne sont pas originaire du territoire ou du département

ORIGINE DES PERSONNES



	Actives	Accord	Fin de domiciliation
Saint-Gaudens	283	255	85
Aurignac	6	6	2
L'Isle-en-Dodon	9	9	2
Boulogne-sur-Gesse	10	10	3
Montréjeau	14	16	5
CIAS	322	296	97





Centre Intercommunal d'Action Sociale



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

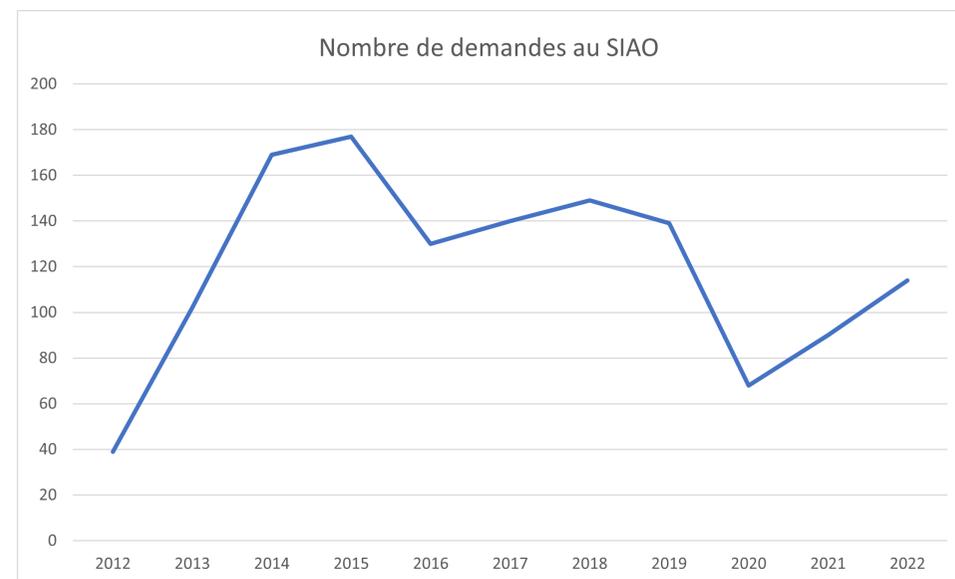
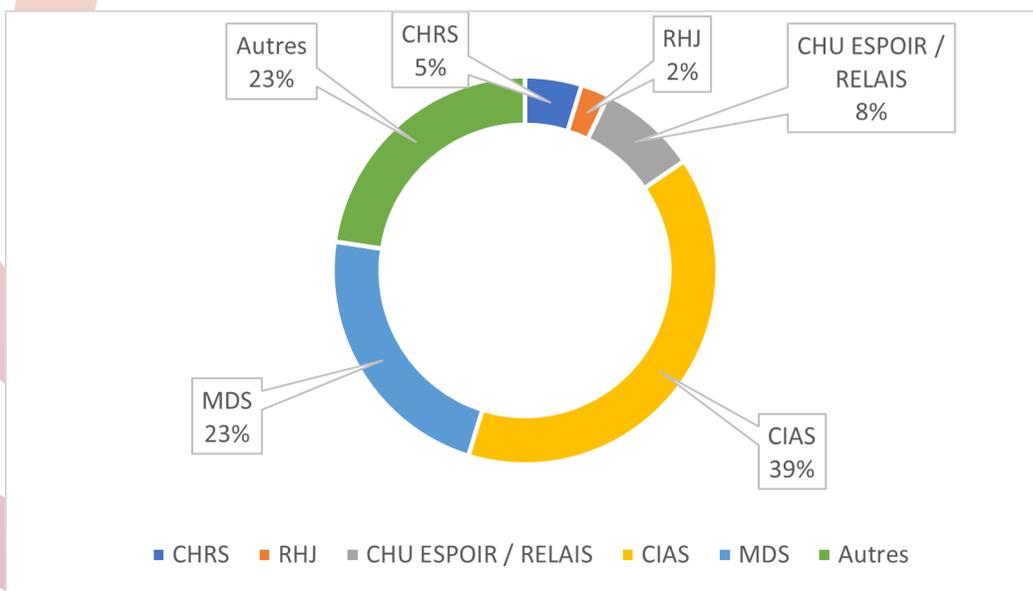
LE SIAO (*Service Intégré d'Accueil et d'Orientation*) plateforme de Saint-Gaudens

Les permanences sont organisées 1 fois par semaine, elles permettent d'exposer la situation et de recenser les besoins et les demandes des bénéficiaires.

Quant aux commissions (20 dans l'année), elles sont réalisées toutes les 2 semaines et permettent aux professionnels de statuer collectivement sur la demande.



Orientation vers le SIAO





Centre Intercommunal d'Action Sociale



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Le nombre de communes concernées par une ASF est en augmentation par rapport à 2021 et le montant des aides est plus élevé (12 032 € contre 10655€ en 2021) Les situations de plus grandes précarité peuvent expliquer cette plus grande participation.

2 demandes portages de repas	100 demandes CORAFIN
6 250 bénéficiaires bons alimentaires	98 demandes demi tarifs cantine
9 demandes aides spécifiques	18 bénéficiaires paniers solidaires

OFFRE DE LOGEMENT

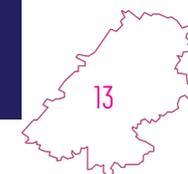
Le service logement du CIAS accompagne les communes qui le souhaitent pour toutes les missions de gestion locative :

- Rédaction de contrat de location
- Réalisation des états des lieux (*entrée et sortie*)
- Revalorisation des loyers
- Création des relevés de charges
- Contrôle des assurances, des entretiens locatifs
- Gestion et accompagnement pour les situations de conflit ;
- Accompagnement des locataires dans les démarches, et création des

attestations nécessaires aux demandes d'aides.

- Lien avec les communes pour les besoins en réparation,
- Appui réglementaire, etc.

26 communes accompagnées	568 demandes de logement social	45 appartements
		22 maisons





LE BILAN

Le CIAS a traité **568 dossiers de demande de logement social, et participé à l'attribution de 92 logements** en partenariat avec tous les bailleurs sociaux présents sur le secteur de la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges. Les communes, les propriétaires de logements conventionnés dans le cadre du Programme Social Thématique et les bailleurs privés permettent aussi à certains demandeurs de trouver une solution de relogement adaptée.

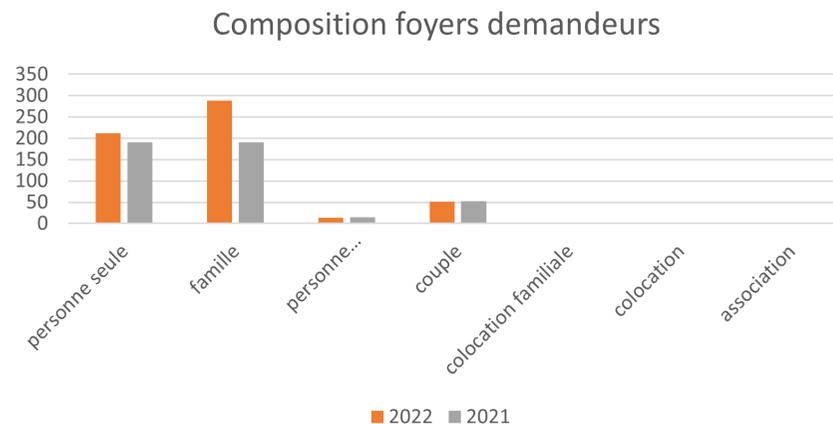
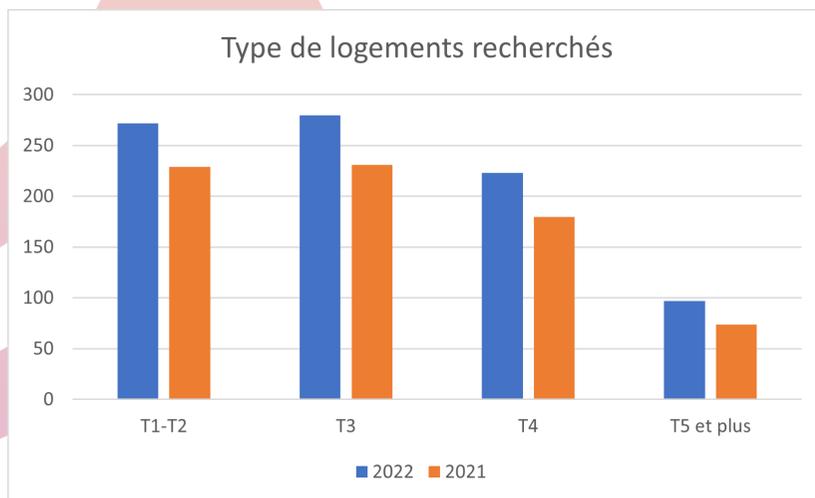
- des demandes de logement social pour les familles monoparentales et les personnes seules. (Confirme la tendance de 2021).

- des demandeurs salariés et une augmentation importante des bénéficiaires des allocations chômage,

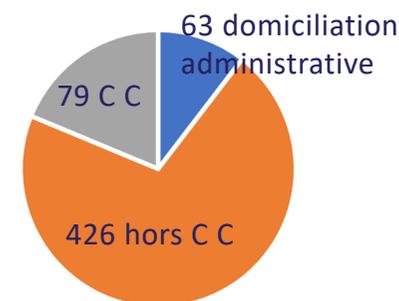
même si les personnes bénéficiaires du RSA restent la part la plus importante du public reçu.

Pour les 4 thématiques principales du CIAS (*l'accès au droit pour tous, l'accès au logement pour tous, l'animation sociale et les secours d'urgence*) la demande et donc l'activité sont en forte augmentation.

568
dossiers traités



Domiciliation demandeurs



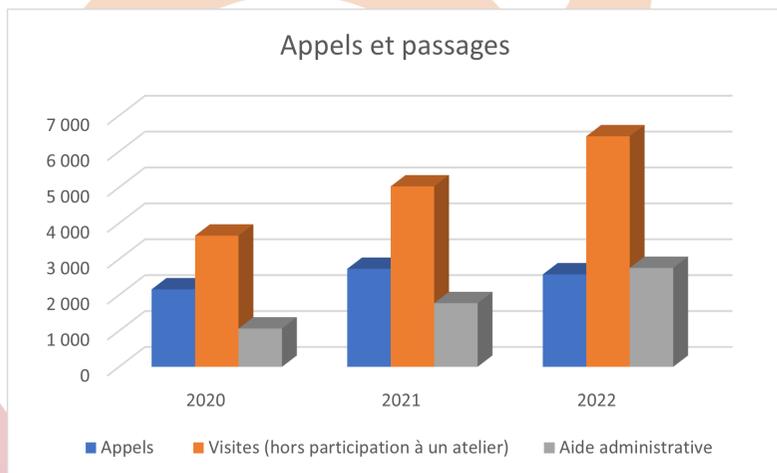


Centre social Azimut

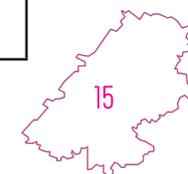
Le public accueilli est très divers : femmes isolées, retraités, personnes isolées, handicapées, SDF, familles...

l'accompagnement des demandes de renouvellement des titres de séjour et de demandes de naturalisation par les partenaires et les usagers.

Le centre social est devenu la structure reconnue comme interlocuteur privilégié de



CAF/MSA	POLE EMPLOI	CPAM	PREFECTURE	CHEQUE ENERGIE	TOTAL
501 (+30%)	285 (-15%)	525 (+40%)	485 (+45%)	296 (+15%)	2 092 (+18.5%)





SECTEUR JEUNESSE

L'adolescent trouvera un lieu lui proposant des activités innovantes, des actions culturelles ou encore un lieu qu'il pourra identifier avec ses pairs et qui, ainsi, lui permettra d'affirmer son besoin naissant d'indépendance à l'extérieur de son cadre de vie habituel dans un contexte sécurisant.

Le Centre Social Azimut, propose aux jeunes de les accompagner dans une approche d'acteur citoyen au travers de différentes thématiques visant à favoriser leur épanouissement.

- Les activités basées sur le ludique
- Les activités citoyennes basées sur l'expression du jeune
- Les activités formatives basées sur l'accompagnement de projet et sur la prévention

Ce groupe est ouvert à tous les jeunes de tous les horizons.

LES PROJETS DE PRÉVENTION/ MÉDIATEURS PAIRS :

Les projets de prévention permettent la formation de jeunes médiateurs pairs sur la thématique de la réduction des conduites à risques chez les adolescents.

C'est un axe majeur du secteur jeunesse.

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE ET STRUCTURES JEUNESSE (IMS)

- Niveau collège: réseaux sociaux et rue numérique, harcèlement,

discrimination (*Collèges Leclerc / Didier Daurat / Sainte Thérèse / Aurignac/ Montréjeau / MFR de Mane/ Boulogne sur Gesse*)

- Niveau lycée: réseaux sociaux et rue numérique, harcèlement, réduction des conduites à risques, préjugés, valorisation des compétences psycho-sociales, vie affective (*Sainte Thérèse/Lycée Agricole/MFR de Mane*)
- Niveau structures jeunesse: vie affective, e-réputation, réduction des conduites à risque, réseaux sociaux (*Anras / Mission Locale / El Camino*)

LES CHIFFRES 2022

Participation demi-journées : 433

- On Joue Ensemble : Février : 71 personnes (*pass sanitaire*) et Octobre : 101 personnes
- Escape Game : 47 visiteurs
- Visio Conférence : 140 personnes

ACCOMPAGNEMENT DE FAMILLES EN DIFFICULTÉ ÉDUCATIVE OU SOCIALE :

- Déscolarisation, addiction, situation de rupture sociale : 1 famille
- Accueil jeunes suivis par ESPOIR: 5 familles
- Conseils et orientations (*scolarité*) : 1 famille
- Dialogue autour du divorce : 1 famille

PERMANENCES DU MEDIATEUR NUMERIQUE HORS LES MURS :

- **À Montréjeau :** le lundi matin. La permanence vient en soutien à l'assistante sociale du CIAS. Un partenariat a été mis en place avec la Maison de proximité du CD31.
- **À Aurignac :** 2 mardis matin par mois. Peu de personnes se rendent à la permanence. Néanmoins, un travail a été réalisé auprès des acteurs locaux (*Tiers-lieu...*).

- **À Boulogne-sur-Gesse :** 2 jeudis matin par mois. La permanence commence à trouver un public en comparaison avec l'année dernière. Le médiateur numérique est en soutien des agents de France services.
- **À L'Isle-en-Dodon :** les permanences sont prises sur demande de l'assistante sociale en fonction des besoins de l'utilisateur.



3
animations

6
projets

26
jeunes inscrits





Service d'Aides À Domicile | SAAD

L'année 2022 a connu plusieurs faits marquants :

- Des difficultés de recrutement et des agents parfois démotivés face à des situations complexes;
- Des groupes d'analyse d'échanges de pratiques ont été instaurés pour remobiliser les équipes et répondre à des situations de métier difficile ; *(63 h animées en interne : 1,5 h par agent réunies en 4 séances)*
- Des groupes d'analyses d'échanges de pratiques ont été également mis en place avec une psychologue afin de permettre de prendre du recul par rapport à la pratique professionnelle concernant la mort et le deuil et des représentations/ croyances attenantes ; demande forte des salariés suite au vécu de situations complexes ; *(40 heures : 2 heures pour 20 agents séparés en 3 groupes)*
- L'absence d'un agent administratif non remplacé sur l'année,
- Départ d'un agent administratif en fin d'année
- Une forte volonté de développer la prévention dans ce service,

- La participation au salon «Osez les métiers du Sanitaire et Social» et du TAF pour permettre d'améliorer l'image du métier et le recrutement.

Tous ces éléments prouvent que la rémunération et la compensation de certaines heures, notamment celles du dimanche et des jours fériés sont la juste réponse face à un métier qui peine à recruter.

Les heures non opposables continuent de diminuer du fait que les caisses de retraite baissent le nombre d'heures accordées et que certains bénéficiaires suite à leur changement d'état de santé ont basculé vers l'APA.

Au vu de la difficulté de trouver du personnel pour assurer les remplacements, les heures qui ne relevaient pas des actes essentiels de la vie quotidienne ont été réduites ou annulées. L'établissement aurait pu faire plus d'heure sur l'année.

En 2022, le service a mis en place les mesures des évaluations internes et externes. Cela induit une mise à jour de tous les documents, charte de la bienveillance, règlement intérieur, affichage.....



Des réunions de service, des échanges collectifs et des analyses des groupes de pratiques ont pu être mis en place pour améliorer la qualité de vie au travail.

L'atelier langages et mémoires pour lequel le SAAD a reçu une subvention de 600 € sera mis en place en 2023.

49.2
ETP

79 782
heures
d'intervention

4.66 ETP
en maladie professionnelle ou longue maladie

188 517
km parcourus





Service Santé

LES ACTIONS EN 2022 EN MATIERE DE SANTE

COVID 19 : suite et fin !

Le centre de vaccination de Villeneuve-de-Rivière a été ouvert de janvier à mars 2022 et a réalisé 8298 injections.

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE :

L'exercice coordonné est aujourd'hui, un levier pour attirer les professionnels de santé mais il est aussi une réponse aux besoins de parcours de soins du patient. Les protocoles de coopération, les infirmières de pratique avancée, les assistants médicaux sont des leviers sur la pratique innovante en santé. Les usages de la e-santé contribuent aussi à l'attractivité dans les territoires. L'accompagnement des professionnels sur les sujets du logement, de l'emploi du conjoint, demeure indispensable pour leur futur installation. La communication sur tous ces dispositifs d'appui est essentielle pour renforcer l'attractivité des territoires, le soutien global du futur médecin pour s'ancrer dans le territoire durablement.

6 ACTIONS MAJEURES :

- **Multiplier les modes d'exercice médical** : développer le salariat de médecin,

La Communauté est un des membres fondateurs du Groupement d'Intérêt

Public « Ma santé, Ma région » pour développer le salariat des médecins. La convention a été signée le 25 mai 2022.

- **Promouvoir le territoire en collaborant** avec l'association Santé Territoire Comminges Barousse, les Maîtres de stage, les Maires et l'Office de tourisme Destination Comminges Pyrénées pour l'accueil des médecins internes.
- C'est à présent un rituel, **1 journée d'intégration** est organisée à chaque semestre : la découverte du territoire par le sport, la culture et la gastronomie permettent aux étudiants en santé de percevoir les richesses de notre territoire dans des moments conviviaux et d'échanges :

30 juin 2022 : 7 internes et 19 étudiants de l'IFSI, à Cardeilhac et Saint-Gaudens

5 janvier 2023 : 20 médecins internes à Boulogne-sur-Gesse

- **Accompagner les professionnels** dans la construction d'un exercice coordonné en lien avec la mairie de L'Isle-en-Dodon et l'association FECOP (*Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en soins primaires.*)
- **Lutter contre le manque de médecins généralistes**

Lancement d'un marché de prestation d'assistance en recrutement de docteur en médecine – mention médecine



Atelier culinaire aux côtés du Chef des Arches de Prévile à Boulogne-sur-Gesse



Sortie VTT et randonnée à Cardeilhac entre professionnels de santé

générale - en vue d'équilibrer l'offre de soins.

- **Accompagnement des médecins et leur conjoint** pour leur installation dans notre territoire (*aide administrative, démarche de recherche d'emploi, etc.*). Une médecin s'est installée à Boulogne-sur-Gesse.

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ PAR LA RÉALISATION D'UN PRÉ DIAGNOSTIC TERRITORIAL.



Les abattoirs

Un peu d'histoire

Propriété de la ville de Saint Gaudens depuis sa création, l'abattoir a eu plusieurs types d'exploitations différentes. L'activité d'abattage était assurée soit par des tâcherons, soit par un exploitant unique via une Délégation de Service Public (DSP). Après avoir été transféré du centre-ville de Saint Gaudens pour être installé Boulevard Leconte de lisle en 1961, il gardera sa spécificité d'abattoir multi-espèces (*bovin, ovin et porc*). La fermeture des abattoirs de Toulouse lui donne un nouveau souffle en 1988 et une chaîne d'abattage porc de type industrielle est construite. L'outil prospère pour atteindre son apogée en 1995 avec 10 780 Tonnes. En 1998, alors que d'importantes rénovations sont en cours, les aléas du commerce et la perte d'une grosse salaison Toulousaine font perdre de l'activité et ramènent le volume d'activité en 2000 à 2400 Tonnes.

La même année, du fait des gros travaux qui venaient d'avoir lieu, un appel d'offre pour la reprise de l'exploitation de l'abattoir (*en DSP*), est lancé. Le manque de candidat fera repasser l'abattoir en Régie (*Régie municipale à autonomie financière, à but industriel et commerciale*). Durant ces 20 dernières années, l'abattage sera au rendez-vous et une progression constante

portera en 2021 le volume à 9 400 Tonnes. Cette bonne santé permettra de faire régulièrement travaux et agrandissement.

2021 année charnière pour les abattoirs

La pandémie subie par le territoire national n'a fait qu'accentuer les volontés d'un retour à une souveraineté alimentaire. Relocaliser l'approvisionnement des viandes fait partie des priorités et le secteur de l'abattage est indispensable. En même temps qu'un plan de relance était octroyé à ce secteur d'activité, le Ministère a effectué un état des lieux des outils d'abattage en France. L'enjeu est de maintenir un maillage des abattoirs en vue de répondre à la relocalisation de la transformation et de la consommation. Les critères administratifs techniques règlementaires et économiques sont des éléments décisifs au maintien des outils d'abattage pour les services de l'État. L'abattoir de Saint Gaudens fait son programme de travaux de modernisation. Il reçoit le soutien du plan de relance en juin.



Visite de Toulouse Métropole à l'Abattoir de Saint-Gaudens

40 ETP	9 590 Bovins 3 800 Tonnes	11 900 Veaux 1 900 Tonnes
58 330 Ovins 1 100 Tonnes	24 100 Porcs 2 400 Tonnes	9 200 Tonnes de carcasses distribuées majoritairement en Occitanie





2022 transfert de la compétence «abattoirs» à la Communauté

Au 1^{er} janvier 2022, la compétence de «abattoirs» passe sous l'autorité de la Communauté de communes. Les premières démarches de l'année ont consisté à basculer les dossiers de la ville vers l'intercommunalité : budget, assurances, contrats, dossiers RH ... Le changement de propriétaire a généré la révision de l'agrément CE de l'abattoir. Durant toute l'année, l'outil a fonctionné avec un agrément provisoire conditionné par bon nombre de travaux et une révision incessante du contenu du dossier d'agrément. Des points d'étape ont été régulièrement fait avec Monsieur le Sous-préfet, les services de contrôle DDPP et l'abattoir pour valider l'avancement des demandes et obligations et maintenir l'agrément. La FINA (*Force Intervention Nationale Abattoir*) réalise des diagnostics sur les abattoirs régionaux pour déterminer leur pertinence sur le territoire et

évaluer leurs viabilités à court et moyen termes. Le mode de gouvernance et son impact sur la prise de décision et la stratégie d'entreprise constitue aussi un aspect important du diagnostic des abattoirs.

La FINA a donc fait son inspection sur les trois chaînes d'abattage et la salle de découpe en septembre. Le compte rendu s'est effectué en sous-préfecture en présence du Directeur de la DGAL (*Direction Générale de l'Alimentation*) et a conclu que l'abattoir de Saint-Gaudens avait sa place sur le territoire. Cette décision était motivée par l'état général de l'outil d'abattage dû aux investissements réguliers, par le programme de rénovation en cours, mais aussi par la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

Nouvelle gouvernance

Courant 2022, une des missions du cabinet Fructis était d'accompagner la rédaction d'un appel à candidature pour la reprise de l'exploitation de l'abattoir en DSP. En octobre, ce dernier paraît et la concession est accordée à la SCIC des Abattoirs du Comminges dont le président est Monsieur Yves Salles. Au 1^{er} janvier 2023, l'exploitation

est sous la responsabilité de cette dernière.

Activité 2022

La production nécessite 40 EPT. Avec un turnover d'environ 25%.

Les équipes ont assuré l'abattage de 9 200 tonnes de carcasses soit plus de 100 000 têtes :

- 8 600 bovins,
- 12 000 veaux,
- 58 000 ovins,
- 24 000 porcs.

L'activité des ruminants est en baisse :

- - 6% de bovins,
- - 7% de veaux
- - 3% d'ovins

L'activité des porcs est en hausse + 21%

L'activité globale est en baisse de - 2%
Les consommations sont de :

- Coût des énergies 40€/T
- Le chiffre d'affaire des ventes de produit est de 3 600 000 € en hausse de + 7%

Comme au niveau national, une diminution de l'activité d'abattage des ruminants est observée en fin de l'année 2022 mais compensée par l'augmentation du porc.



L'abattoir de Boulogne-sur-Gesse



Aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges entretient et gère les aires d'accueils des citoyens français itinérants et a assuré la création en 2013 d'une aire de grand passage.

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage prévoit également l'obligation de création de places pour les aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs ou d'habitat adapté pour accompagner la sédentarisation des familles installées régulièrement sur notre territoire.

Le Conseil communautaire a confirmé le 5 juillet 2022 le maintien et la réhabilitation des deux zones Stournemil (*environ 1.5ha*).

Le projet s'articule autour de 2 projets indépendants pour 40 places sur la commune de Saint-Gaudens :

- la construction de terrains familiaux (*20 places*)
- la construction d'une aire

permanente d'accueil des gens du voyage (*20 places*)
La répartition peut être amenée à évoluer, toutefois le volet sédentarisation reste à minima à 50% des places à créer. Les parcelles principales sont en cours d'acquisition (*Ville de Saint-Gaudens et Département de la Haute-Garonne*).

Ces projets ont été retenus au titre de la mise en conformité du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. La candidature de la Communauté de communes a été retenue dans le cadre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale du Conseil Départemental assurée par le Bureau d'Etudes CATHS, lequel effectue le diagnostic auprès des familles qui permettra une définition plus précise du projet à venir. Le diagnostic sera livrable courant 2023, pour une préparation des études relatives aux travaux.



Aire de grand passage de Villeneuve-de-Rivière

100
places Aire de grand passage

40
places d'Aire d'accueil Stournemil



Aménagement de l'espace

HORIZON
2030
Demain, notre territoire

Cadre des compétences communautaires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités
- Politique locale de l'habitat définit par l'intérêt communautaire suivant :
 - Observatoire de l'habitat
 - Suivi de la demande en logement pour les personnes défavorisées
 - Accompagnement technique, social et financier pour le montage des dossiers de rénovation de l'habitat
 - Etudes, suivi et animation des dispositifs partenariaux relatifs au logement (OPAH, PIG, PLH, ...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

Missions :

- Elaboration des PLUi infracommunautaires
- Evolution des documents d'urbanisme en vigueur

- PCAET :
 - Déploiement et observatoire des Energies renouvelables
 - Mise en œuvre et suivi des actions du PCAET
- Habitat :
 - Elaboration, évaluation, bilan et suivi des actions du PLH
 - Mise en oeuvre de la politique locale de l'habitat
- Dispositifs territoriaux :
 - Co-pilotage avec les services de l'Etat des dispositifs Petites Villes de Demain et ORT Saint-Gaudens/Montréjeau
- Aménagement économique :
 - Aménagement des zones d'activités d'intérêt communautaire, dossiers de création de ZAC
 - Observatoire du foncier économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueils des gens du voyage
- Avis de voirie (*intérêt communautaire*) dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Conseils et assistance aux communes.



1
PLUi

10

communes en
cartes communales

8
ETP

31
communes au RNU

45
PLU

70 %
du territoire couvert
par un document
d'urbanisme

256
avis d'instructions
d'urbanisme

17
instructions
de DIA

2
révisions
allégées





Élaboration des PLUi infracommunautaires

Prescription par délibération communautaire du 21/02/19 de 3 procédures de PLUi infracommunautaires par dérogation à l'article L.153-1 du code de l'urbanisme.

A terme, l'ensemble du territoire sera couvert par 4 PLUi infracommunautaires:

Les études ont été confiées à deux groupements :

- ARTELIA, E2D, Pays Paysages, Systemis
- Even Conseil, Citadia, Biotope pour les études environnementales
- Assistance à maîtrise d'œuvre: Haute-Garonne Ingénierie 31 (HGI31)

Une méthodologie en deux étapes :

- Elaboration d'un PADD commun décliné en PADD infracommunautaires
- Débat sur les 3 PADD en conseil communautaire le 07/07/22
- Suivent les débats en conseils municipaux

La première phase (*diagnostic/orientations/PADD*) est achevée en fin d'année 2022.

Phase « Traduction réglementaire » Règlement graphique (*zonages*), règlement écrit et Orientations d'Aménagement Programmées (*OAP*) Elle débute en janvier 2023 par une série d'ateliers sur les zonages
Objectif : arrêt des PLUi en fin d'année 2023.

Nombre de requêtes reçues depuis le début de la consultation : 48 demandes traitées en 2022 – 154 demandes cumulées.

Objet dominant des requêtes: demandes de classement de parcelles en terrains constructibles.

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA LOI ZAN

Suivant les textes en vigueur en 2022, la mise en œuvre de la loi ZAN visant à l'absence d'artificialisation des sols à échéance 2050, nécessite la modification des objectifs du SRADDET (22 février 2024), puis l'intégration de ces objectifs dans les SCOT (d'ici 2026) et enfin la mise en compatibilité des PLU et PLUi (d'ici 2027).

La Communauté de communes a participé aux conférences des SCoTS préparatoires à la mise en œuvre de la modification du SRADDET. La modification du SRADDET étant désormais prescrite, la communauté est invitée à participer aux travaux.

PROCEDURES ACHEVEES EN 2022

- PLU de Pointis-Inard
- Approbation en conseil communautaire le 14/04/22
- PLU de Clarac
- Approbation en conseil communautaire le 08/12/22
- Modification simplifiée n° 1 du PLU de Montesquieu-Guittaut
- Approbation en conseil communautaire le 13/03/22
- Révision Allégée n° 4 du PLUi des Terres d'Aurignac
- Approbation en conseil communautaire le 17/03/22

PROCÉDURES EN COURS

- Révision allégée n°1 du PLU de Saint-Gaudens
- Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité

- du PLU de Saint-Gaudens
- Terres d'Aurignac : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et du SCOT
- Modification simplifiée n° 1 du PLUi Terres d'Aurignac, chapelle de Cassagnabère
- Modification n° 1 Terres d'Aurignac

31 communes Cœur & plaine de Garonne	26 communes Coteaux Nord
19 communes Terres d'Aurignac	28 communes Coteaux Sud





Aménagement de l'Espace

Environnement/ développement durable

Le service travaille à la connaissance environnementale du territoire et des potentiels d'utilisation des sols pour la construction et le déploiement des énergies renouvelables.

OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES RENEUVELABLES :

- Recensement et suivi des unités de production énergétiques du territoire (*chaleur & électricité*). Tableau de suivi par installation, date de création, puissance produite annuelle, comparaison avec les objectifs du PCAET.
- Suivi et appui aux missions liées au contrat territorial de développement de la chaleur renouvelable (avec le Pays sud toulousain et le Pays Comminges Pyrénées).
- Photovoltaïque au sol/ombrières :
- Validation d'une charte de bonnes pratiques pour avis de la communauté de communes avant le développement des projets photovoltaïques au sol sur terrains agricoles et naturels.
- Relations entreprises (*développeurs*) pour l'ensemble des projets de centrales photovoltaïques au sol. Échanges techniques et avis

(*informel*) sur les projets présentés.

- Travail de prospection et de terrain pour recenser les secteurs propices au développement des énergies renouvelables à intégrer au PLUi.

En 2022 :

- 5 entreprises rencontrées.
- Nombre de projets pv à l'étude : 8 projets en développement + 4 ombrières

Nombre d'avis sur les projets de photovoltaïque au sol :

- Avis Molas
- Avis Molas / Villefranche d'Astarac

Les avis à donner prochainement :

- Larroque
- Gensac de Boulogne
- Lieoux (extension parc existant)

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) :

- Bilan des actions
- 1^{ère} commission développement durable
- 1^{ère} réunion avec PETR Bilan des actions
- 1^{ère} réunion d'étape avec le PETR / CCCGS / CCPHG – Bilan des actions – Organisation points d'étapes à venir

Animation des actions se poursuivra en 2023.

Travail en lien avec l'élaboration de la charte de Parc Naturel Régional.

2 conférences intercommunales des Maires	7 conférences infracommunales
5 journées d'ateliers	2 comités technique
3 forums des conseillers municipaux	2 comités de pilotage
5 réunions publiques	





Aménagement de l'Espace

HORIZON
2030
Demain, notre territoire

Activités habitat

Le service travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat.

Le PLH est une démarche obligatoire pour la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges (com com de plus de 30 000 habitants compétente en matière d'habitat comprenant au moins une ville de plus de 10 000 habitants).

Le Programme Local de l'Habitat exprime le projet de politique de l'habitat d'une collectivité.

Il définit les besoins en logements et en hébergement pour les six années à venir et les conditions dans lesquelles ces besoins pourront être satisfaits.

Le premier Programme Local de l'Habitat communautaire (2022-2027) a été approuvé le 7 juillet 2022.

L'APPROBATION DE CE DOCUMENT CADRE ENTRAÎNE DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR LA CC

MISE EN PLACE D'OBSERVATOIRE DU FONCIER ET DE L'HABITAT
Suite à l'approbation du PLH 2022-2026, la communauté de communes se doit de mettre en

place un observatoire du foncier et de l'habitat (OHF). Il s'agit pour nous d'une obligation réglementaire renforcée par la loi Climat et Résilience qui fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux programmes locaux de l'habitat (PLH) en observatoires de l'habitat et du foncier (OHF)

Ces observatoires assurent le suivi des prix du foncier et l'optimisation de son utilisation, pour permettre la production de logements à prix maîtrisés, tout en veillant à une gestion économe des espaces et à limiter l'artificialisation des sols. Le décret permet d'adapter les dispositions réglementaires des anciens dispositifs d'observation de l'habitat et du foncier tout en détaillant certains suivis (*parcs de logements, offre foncière*).

L'analyse du foncier doit s'appuyer sur le recensement des éléments facilitant l'optimisation du foncier dans les espaces déjà urbanisés, notamment :

- La prise en compte des inventaires des zones d'activités économiques,
- Le recensement des friches constructibles et des locaux vacants,
- Des secteurs d'optimisation potentielle de la densité des

constructions repérés au titre de certaines dispositions des documents d'urbanisme,

- Des surfaces potentiellement réalisables par surélévation des constructions existantes, dans les secteurs à enjeux préalablement repérés.

En 2022, le service a travaillé sur le cadre réglementaire et les attendus d'un tel observatoire pour la collectivité :

- Recherche d'aides techniques et méthodologiques auprès de la DDT, de l'EPF, du Pays Comminges Pyrénées et de HGI/ATD31

ANIMATION ET SUIVI DES ACTIONS

Le service a la charge de la mise en œuvre et du suivi des actions du PLH

Le PLH compte 6 orientations déclinées dans des fiches actions. En 2022, 15 actions sur 26 sont en cours ou achevées dont :

- Le démarrage de l'OPAH-RU de Saint-Gaudens le 26/10/22
- L'animation du PIG Comminges par l'Entente Habitat
- La constitution de la CIL (*volet CIAS*)

- Le démarrage de la Maitrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) pour la restructuration et l'aménagement des aires de d'accueil et des terrains familiaux à Saint-Gaudens. Confirmation du maintien du site actuel
- Les études pré opérationnelles ORT Montréjeau et Petites Villes de Demain (*L'Isle-en-Dodon, Boulogne-sur-Gesse, Aurignac*)
- L'instauration de la médiation et de la caution locative

L'article L.302.3 du code de la construction et de l'habitation prévoit que l'EPCI doit communiquer pour avis, au représentant de l'Etat et au Comité Régional de l'Habitat, un bilan de la réalisation du PLH trois ans après son adoption ainsi qu'à l'issue des 6 ans du PLH.

Par ailleurs, l'EPCI continue de délibérer au moins une fois par an sur l'état d'avancement et de réalisation du PLH et son adaptation à l'évolution de la situation sociale et démographique.





Le dispositif Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

Le dispositif Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a été créé par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du 23 novembre 2018. Cet outil a pour objectif de lutter contre la dévitalisation des centres-villes. Il permet ainsi d'agir dans plusieurs domaines : urbain, économique et social.

La Communauté de communes s'est engagée par la délibération du 4 juillet 2019 dans une opération de revitalisation du territoire. Ce dispositif s'applique à la ville principale de l'intercommunalité, Saint-Gaudens. Le programme sera étendu à la commune de Montréjeau.

SAINT-GAUDENS :

L'ORT de Saint-Gaudens est effective depuis le 6 mai 2021 et a un programme d'actions dans différents domaines : commerce, espace public, stationnement, patrimoine, culture, tourisme... L'ORT de Saint-Gaudens prévoit aussi une action dans le domaine de l'habitat: la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH-

RU). Cette OPAH-RU a été approuvée par le conseil communautaire en décembre 2021 et prévoit deux régimes d'aides :

- Des aides de l'ANAH abondées par la ville et la communauté de communes
- Des aides spécifiques de la ville et de la communauté de communes

À ce titre, le conseil communautaire a approuvé le 14 avril 2022 le règlement d'attribution des aides spécifiques de l'OPAH-RU de Saint-Gaudens. En parallèle, la convention OPAH-RU a été signée par l'ensemble des partenaires le 14 juin 2022.

Afin de mener au mieux l'OPAH-RU, le prestataire Urbanis a été recruté pour accompagner les propriétaires dans la définition de leur projet, le montage de leur dossier de demande de subvention jusqu'au paiement des subventions.

Urbanis a démarré sa mission d'accompagnement des propriétaires le 26 octobre 2022.

La première commission concertant l'ensemble des partenaires pour émettre un avis préparatoire aux assemblées délibérantes

sur les dossiers de demande de subvention s'est tenue le 2 décembre 2022.

Le 13 décembre 2022 a eu lieu une conférence de presse permettant aux journalistes locaux de recueillir l'ensemble des éléments d'information nécessaires à la bonne communication sur l'OPAH-RU.

MONTRÉJEAU :

La commune de Montréjeau va rejoindre l'ORT de Saint-Gaudens, pour ce faire, le bureau d'études Villes Vivantes a été recruté pour mener une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une ORT. Cette étude

permet de faire un état des lieux de la commune dans différents domaines : habitat, commerce, espaces publics, stationnement, patrimoine, tourisme, culture... Cette étude a débuté le 21 septembre 2022. Une première réunion avec les techniciens des partenaires a eu lieu le 3 novembre 2022 permettant de préparer la première réunion avec l'ensemble des élus et des partenaires à l'étude ORT de Montréjeau.

1 ETP	1 COFIL
1 COTECH	21 actions





Le dispositif Petites Villes de Demain (PVD)



Petites Villes de Demain (PVD) est un programme de revitalisation lancé en octobre 2020 par le gouvernement afin de redynamiser 1 600 petites villes de moins de 20 000 habitants.

Il a pour objectif de conforter le rôle de centralité des petites villes, de renforcer le maillage territorial et de leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir. Il est co-construit avec les Régions, les Départements et l'ensemble des acteurs locaux. La Communauté de communes a adhéré à ce programme pour trois communes qui ont un rôle de centralité sur le territoire : Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon.

LES ACTIONS PRINCIPALES PVD ENTREPRISES EN 2022 :

- 3 COFIL ont été organisés avec une visite des centres bourgs et une présentation des projets en cours :
 - 1^{er} COFIL à Boulogne-sur-Gesse
 - 2^{ème} COFIL à L'Isle-en-Dodon
 - 3^{ème} COFIL à Aurignac
- 1 COTECH/atelier le 8 juin 2022 sur la thématique de l'ORT, les enjeux et périmètres
- Réponses à des appels à projets sur l'habitat inclusif, la désimperméabilisation des sol et l'aménagement d'équipements sportifs.
- Lancement d'une étude sur les potentialités de revitalisation – étude de la vacance habitat et commerce des 3 centres-bourgs PVD

(délibération CC n°2022-85 du 14 avril 2022). Cette étude est financée par les 3 communes PVD et l'intercommunalité. Des financements ont été sollicités auprès des partenaires: Région Occitanie (50%) et Etablissement Public Foncier d'Occitanie EPF (10%). Ce marché a pour objet la réalisation d'une étude de revitalisation en vue de l'élaboration d'une stratégie habitat et commerce et de l'ORT pour les 3 Petites Villes de Demain.

- Diverses réunions avec des partenaires, des porteurs de projets, des associations...
- Accompagnement de l'Architecte conseil de la DDT 31 pour les communes de L'Isle-en-Dodon et Boulogne-sur-Gesse. Projet de schéma directeur urbain et paysager envisagé pour L'Isle-en-Dodon.

LES PROCHAINES ÉTAPES :

- Etude sur la vacance habitat et commerce : en cours. Restitution prévue fin février / début mars 2023.
- Février 2023 : rencontre avec l'architecte conseil de la DDT sur la commune d'Aurignac – réflexion sur l'aménagement urbain, paysager, le stationnement et les espaces de vie.
- Mars / Avril 2023 : signature de la convention ORT et suivi des actions.

1 ETP	1 comité de suivi
3 COFIL	3 rencontres avec l'architecte Conseil d'Etat
1 COTECH	1 étude technique lancée
5 actions	





Service Local de l'Habitat



L'Entente Habitat, service mutualisé des trois Communautés de communes du Pays Comminges Pyrénées est installée à Saint-Gaudens au 52 rue Victor Hugo. En 2022, il se compose de 5 agents à temps plein et d'un poste administratif d'accueil (à mi-temps sur la moitié de l'année). Le service intervient auprès des particuliers en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO opérateur Anah) dans le cadre du PIG (Programme d'Intérêt Général) Ecorénov'31.

Ses missions principales sont :

- le traitement de la précarité énergétique à travers le programme Maprimerénov' sérénité (anciennement «Habiter Mieux»),
- le maintien au domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap,
- la prise en charge des logements dits « Très Dégradés »,
- l'accompagnement des propriétaires bailleurs dans le cadre d'un conventionnement social de leur(s) logement(s).

Le statut d'opérateur Anah évolue pour devenir Accompagnateur Rénov'. Ce nouveau statut est automatique pour les opérateurs historiques jusqu'au 1^{er} septembre mais il nécessitera ensuite une demande d'agrément et la labellisation de la Communauté de communes en qualité d'auditeur énergétique RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

De plus, le système d'aide aux particuliers évolue favorablement avec un montant de travaux subventionnables augmenté de 5 000 € (pour atteindre 35 000 €) et une intervention du Conseil départemental plus importante. Même si, sur le fonds, l'activité du SLH reste sensiblement identique (dans le cadre de la troisième et dernière année du PIG Ecorénov'31), des adaptations vont être nécessaires afin de maintenir un haut niveau de prise en charge. Une équipe complète (6 agents sur les 12 mois de l'année) permettra de faire face à toutes ces évolutions.

PROJETS/OBJECTIFS 2023

Au 1^{er} janvier 2023, l'Etat met en œuvre une (nouvelle) réforme de l'accompagnement pour les aides à la rénovation des logements en France.



avant



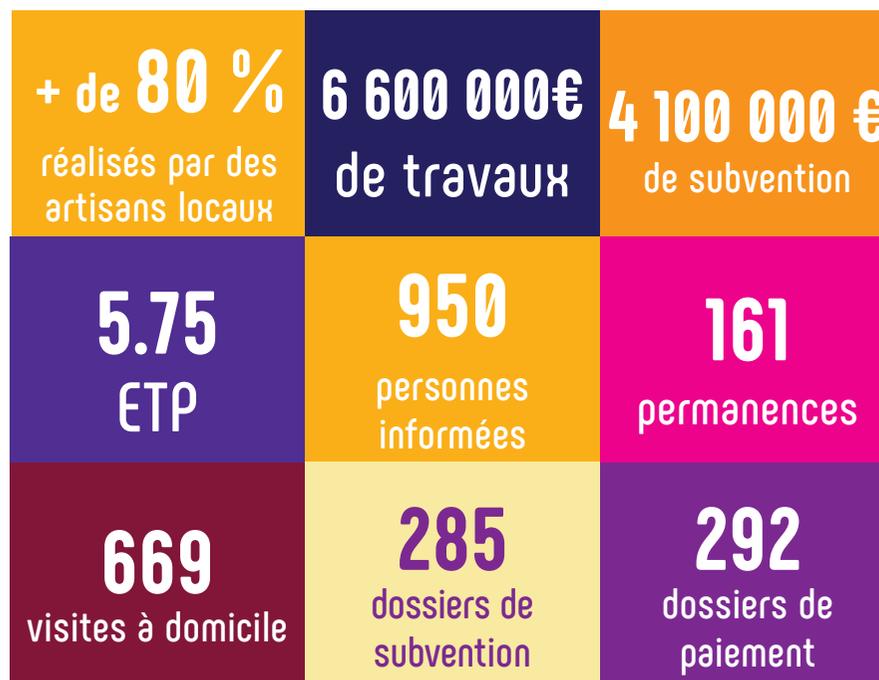
après



avant



après



Fourrière - refuge

L'année 2022, a été marquée par la **prise de compétence de gestion et réhabilitation de l'équipement fourrière-refuge** pour animaux de Saint Gaudens par la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges. L'étude de faisabilité du projet de réhabilitation a été conduite par L'ARAC Occitanie. Cette étude financée par l'ensemble des EPCI du PETR Pays Comminges-Pyrénées a présenté un projet évalué à 3 millions d'euros HT pour

une capacité de près de 184 animaux (*63 actuellement*).

Les communes contribuent au fonctionnement de la fourrière à hauteur de 1 €/habitant.

La Communauté de Communes finance les travaux de réhabilitation et les travaux d'entretien pour le refuge.



Développement durable



GEMAPI

La Communauté de communes délègue la compétence GEMAPI (*GEstion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations*) aux Syndicats dont elle est adhérente.

La contribution de 328 000 € levée en 2022 a été reversée aux syndicats suivants :

- Syndicat Mixte Garonne-Aussonnelle-Louge-Touch pour 95 017,69 €
- Syndicat de la Save et ses affluents : 77 940 €
- Syndicat Mixte de Gestion des rivières d'Astarac et Lomagne (*SYGRAL*) : 2135,50 €
- Syndicat Mixte Garonne Amont : 128 461 €
- SAGE Neste : 139 €

Le solde de contribution assure le contrat de gestion avec la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (*CACG*) de la retenue d'eau d'Esparron, propriété communautaire, ainsi que certains investissements dans les communes tel que des clapets anti-retours en vue de la prévention des inondations.

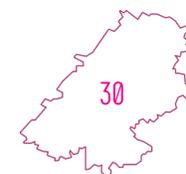


5

Syndicats

328 000€

de contribution



Développement économique

COUVEUSE MARAÎCHÈRE/ ESPACE TEST DE BLAJAN :

- Coordination des derniers travaux d'investissements: accès, électricité, eau, containers frigorifiques et de stockage
- Réflexions futur bâtiment: analyse implantation avec services instructeurs, définition du programme, visites autres Espace tests
- Recherches de financement, montage des dossiers (*LEADER, Région, Département, Etat*), demandes de versements, organisation comité de pilotage du projet
- Mise en œuvre de la convention de fonctionnement PETR/ Espace Test Huos pour encadrement des couvés
- Accueil et signature du second couvé (*Clément Festivi*)

ABATTOIR INTERCOMMUNAL DE SAINT GAUDENS :

- Solde subvention Région allouée à mairie de Saint-Gaudens
- Rédaction cahier des charges pour consultation de M.O concernant plan de Relance
- Suivi consultation et contrat de DSP (*volet financier/ prévisionnel*)

FILIÈRE LAINE :

- Suivi accompagnement agence des Pyrénées/ association NEO&CO sur filière laine
- Mise en relation entreprise locale pour solutions de lavage en Comminges
- Transition suivi de la filière par la Communauté de communes

PROJET PÉPINIÈRE-HÔTEL D'ENTREPRISE-FAB LAB INDUSTRIEL :

- Rédaction cahier des charges de consultation pour mission d'accompagnement
- Coordination de la mission (*lien cabinet acteurs locaux, visites de 30 entreprises industrielles et de production, organisation comité techniques et de*

pilotages...)

- Définition finale du projet (*6 décembre*)/ Rendu final étude le 16 février 2023 avec modèle économique et avant programme immobilier
- Premières ébauches communauté d'innovation: suivi du projet EXPYR avec un groupe d'entreprises locales
- Inscription de l'élaboration d'un outil de gestion





Développement économique

d'équipements outils industriels dans le cadre de la convention avec EDF Une rivière - Un Territoire

SUIVI PROJET BIOCHAR AVEC CABINET CSD :

- Suivi implantation projet sur friche de Blajan : investigation points de blocage, visio-conférences avec Générale du solaire. Abandon du site par porteur de projet
 - Propositions nouveaux sites : fonciers Landorthe (*rencontre porteur du projet/ propriétaires*), Saint-Gaudens (*rencontre avec Fibre Excellence*), Villeneuve-de-Rivière (*contacts propriétaires zone OZE*)
- Finalisation premier trimestre 2024

VENTE DE TERRAINS/ IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES :

- Ribéro/ L'Isle-en-Dodon : 2 terrains pour entreprises Charpentiers Grues et EURL Loasil
- PPC1 : Développement Daniel Moquet/ Mr Berthelot/ vente grande parcelle et implantation Venasque menuiserie (*une parcelle*). Finalisation échanges avec Ets Mallet pour vente d'une parcelle premier trimestre 2023

IMPLANTATION PORTEURS DE PROJET/ BÂTIMENTS DISPONIBLES :

- Bâtiment communal de Ponlat : installation Cross Fit (*90 adhérents fin 2022*)
- Implantation entreprise SUD FORAGE (*20 emplois*) : bâtiment COMA/

- Villeneuve-de-Rivière
- Implantation USI MECA / Mr Zarow/ bâtiment communal de Labarthe-Inard
 - Implantation BFR 3.10/ cabinet «8 octobre»: bâtiment TOPAZE / Estancarbon
 - Tenue de la base de données bâtiments disponibles

AUTRES SUIVIS COMITÉS/ COMMISSIONS :

- Etude développement économique

du PETR/ cabinet Terre d'avance (*envoi de données et rapports, visites zones économiques, etc....*)

- Poursuite PAT / PETR Comminges Pyrénées : labélisation pour 2023





La place de marché digitale J'achète en Comminges

La place de marché digitale
« J'achète en Comminges » a été
lancée le 5 mai 2021.

Elle permet de répondre à
plusieurs enjeux du territoire :

- accompagner les professionnels locaux dans leur digitalisation,
- adapter leurs modes de communication/vente aux modes de consommation actuels,
- fédérer les professionnels autour d'une démarche collective,
- créer une communauté de professionnels,
- animer/réaliser des actions de communication communes. Vous êtes un commerçant, artisan, producteur commingeois, vous proposez des services et/ou des produits dédiés aux particuliers ?

La place de marché digitale est un
outil de communication et/ou de
vente fait pour vous !

Vitrine gratuite et participative, elle

vous propose une double solution
numérique accessible :

- une fiche annuaire de référencement ;
- une boutique en ligne de présentation de vos produits et services avec possibilité de vente et click & collect, ce qui permet ainsi aux consommateurs d'effectuer leurs achats localement et en ligne.

Vous êtes un consommateur/
internaute ?

J'achète en Comminges facilite vos
achats en privilégiant les produits
en circuit court & de proximité et les
savoir-faire locaux.



1 ETP	338 professionnels référéncés	94 sites vitrines
3 000 visiteurs /mois	5 actions hors les murs	93 formations

3
campagnes
sponsorisées



Politiques territoriales

CONTRACTUALISATION AVEC LES PARTENAIRES

Le service Politiques territoriales assure la rédaction et suivi des contrats avec les partenaires, dont en 2022 :

- Contrat Territorial Occitanie, CTO de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, avec recensement des projets communaux du territoire Cœur & Coteaux Comminges (340 projets recensés, sur 81 communes pour un budget global de 99 786 062 €) ;
- Contrat de Relance et de Transition Ecologique, CRTE de l'État ;
- Contrat de Projets Territoriaux du Département de la Haute-Garonne ;
- LEADER 2023-2027 Fiches actions et programmation, PETR Pays Comminges-Pyrénées ;
- FEDER-FSE+, Priorité n°5, Approche territoriale intégrée.

FINANCEMENTS DES PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le service Politiques territoriales, accompagne les gestionnaires au financement des projets communautaires, assure le suivi des subventions de l'attribution à la levée des financements.

En 2022, 18 projets ont été particulièrement accompagnés sur 59 financements :

Abattoirs de Saint-Gaudens et de

Boulogne-sur-Gesse, Sauvegarde rénovation de l'Hôtel de Lassus à Montréjeau ; Centre social AZIMUT ; Réhabilitation de la fourrière-refuge de Saint-Gaudens ; Piscine d'Aurignac (Majoration du LEADER) ; Maison de services à Boulogne-sur-Gesse (LEADER) ; Acquisition de la Maison ARBORETUM ; Projet VTT FFC ; Relocalisation-rénovation de l'association ADES le RELAI ; AMI Etude SDIE ; AMI POCTEFA FabLab ; AMI POCTEFA Les Pyrénéennes ; Parc des exposition du Comminges ; Rénovation des 4 EAJE ; Couveuse maraîchère ; FabLAB Pépinière d'entreprise ; Achat de 2 véhicules électriques.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

L'accompagnement porté aux communes :

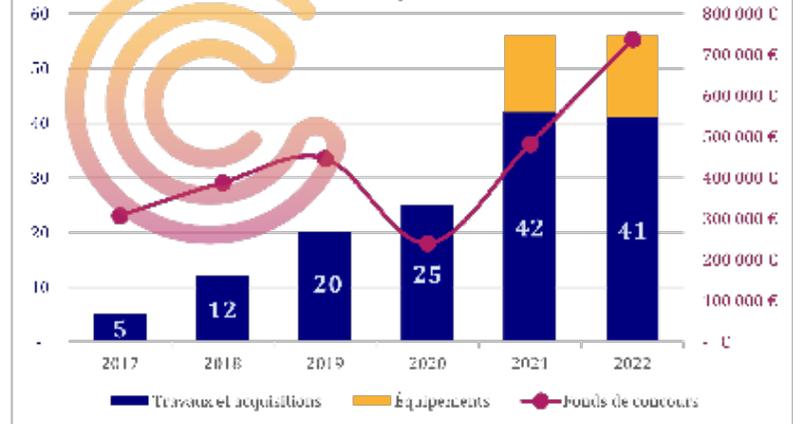
- Recherche de financements appropriés au projet, et conseil en matière de programmation ;
- Conseil, rédaction de modèles et de documents pour dépôts des demandes de subventions ;
- Suivi budgétaire des opérations ;
- Information sur les nouveaux dispositifs.

Le service politiques territoriales, avec l'accord des communes, fait aussi le lien avec les partenaires (Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Office intercommunal

Évolution des fonds de concours

2021 une forte augmentation

2022 stable en nb augmentation en valeur



de tourisme, ...) et les services de la Communauté de communes (Place de marché, PVD, ORT, Cabinet, Communication, Urbanisme, ...).

Les 29 projets accompagnés en 2022 :
AGASSAC : acquisition de matériel pour l'école ; ALAN : rénovation de l'église Notre-Dame-de-la-nativité ; AMBAX : projets divers de la commune ; BACHAS : rénovation de logements communaux et de mise en accessibilité de la mairie ; BOUZIN : embellissement du centre du village ; CASSAGANBERE-TOURNAS : Rénovation du foyer communal ; CAZENEUVE-MONTAUT : Travaux au cimetière et agrandissement du parking ; CHARLAS : Rénovation du

foyer communal ; CIADOUX : Travaux d'urbanisation de la RD 635 ; CLARAC : Réhabilitation de la Mairie et salle des fêtes ; EOUX : Travaux d'enrochement ; ESCANECRABE : Aménagement d'un gîte communal ; ESTANCARBON : Travaux sur bâtiments communaux ; GENSAC : Murs et clôtures logement communal ; GOUDEx : Rénovation de bâtiments publics ; LABARTHE-INARD : Conservation et rénovation du retable de l'Église Notre-Dame ; LABARTHE-RIVIÈRE : Rénovation de la mairie ; LABSTIDES-PAUMES : Aménagement d'une aire de jeux ; LARCAN : Réhabilitation de l'ancienne école en gîte de groupe ; LATOUE : Aménagement d'un city-stade ; LESPITEAU : Aménagement du





Politiques territoriales

bourg ; LODES : Rénovation des toilettes de l'école ; MARTISSERRE : Agrandissement de la salle de réunion de la mairie ; PONLAT-TAILLEBOURG : Acquisition d'un véhicule utilitaire ; PONLAT-TAILLEBOURG: Aménagement de l'école et matériels périscolaires ; SAINT-ELIX SEGLAN : Rénovation du foyer communal ; SAINT-FERREOL-DE-COMMINGES : Rénovation de deux logements communaux et Rénovation de toiture église ; SEDEILHAC : Rénovation du toit de la Mairie.

FONDS DE CONCOURS

Instruction de 56 projets : 41 projets de travaux et/ou d'acquisitions immobilières et de 15 demandes pour acquisitions d'équipements. Ces projets ont bénéficié d'un total d'aides de 737 412 €.

Seulement 5 projets ont été annulés ou rejetés.

Relativement en 2021, le nombre de projets est stable mais ce sont des projets aux budgets plus importants.

Une Commission solidarité territoriale pour modification du règlement d'attribution applicable au 1^{er} janvier 2023.

Traitement de 58 demandes de paiements (*avance ou solde*), suivi des fonds de concours attribués et une relance des projets dont les délais d'achèvement ou de paiement touchent à leurs fins.

AIDES À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIERS DES ENTREPRISES

- Travail de la Commission économie et adoption d'un nouveau règlement des aides à l'investissement immobilier d'entreprises
- Modification et reconduction de la délégation partielle de compétence d'attribution au Département de la Haute-Garonne
- **7 nouvelles demandes :**
 - RIBLO SARL
 - LOISIL Thibault
 - FROMAGERS DU MONT ROYAL
 - FALLIERO
 - DMDP - CHARPENTIER Dimitri
 - BERTHELOT
 - M'CONCEPT
- **2 entreprises reçues sans dépôt officiel :**
 - LA COMMINGEOISE
 - DELOIS - Atelier vitrail

• 8 demandes de soldes ou acomptes :

- TESAVI
- BRASSERIE AURIGNAC
- LION'L POUPART
- SOLER MICHEL
- DARDENNE
- LEGION DISTRIBUTION
- AETHER CAGIRE
- COMBRET

• 8 attributions, pour un total de : 326 157.58 €

- Délibération mars 2022 : SAS AETHER CAGIRE – 15 445.17 € (*au titre du tourisme*)
- Délibérations juillet 2022 :
 - SAS SUD FORAGES TP – 38 190.02 €
 - SAS RAMONDIN – 76 749.29 €
 - SARL EXTERIEUR DESIGN – 56 368.90 €
 - EURL LABARTHE AUTO – 23 113.09 €
 - SAS ARCOMETAL – 97 231.84 €
 - SARL QUENTIN LUCE – 13 140.13 €
 - SAS RELAIS DE LA POSTE – 5 919.14 €

47 projets accompagnés	8 attributions entreprises	326 157 € d'aides attribuées aux entreprises
1.4 ETP	56 projets de fonds de concours	737 412 € attribués en fonds de concours





Les médiathèques

LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GAUDENS a été ouverte au public en mars 2014, partageant le même bâtiment que le Conservatoire Guy Lafitte et la ludothèque. La Médiathèque est au cœur d'un dispositif essentiel à la vie culturelle Commingeoise.

LA MÉDIATHÈQUE ET LUDOTHÈQUE DE BOULOGNE-SUR-GESSE a été inaugurée, quant à elle, fin 2021.

Outre leurs activités traditionnelles de promotion de la lecture publique, les médiathèques jouent un rôle de socialisation important. C'est ainsi qu'elles mettent à la disposition des collégiens et lycéens des espaces de travail leur permettant de faire

leurs devoirs dans de bonnes conditions, les demandeurs d'emploi bénéficiant d'ordinateurs leur permettant de rédiger leur CV et de consulter les offres d'emplois...

Enfin, les Médiathèques constituent pour beaucoup ce «troisième lieu», entre activité professionnelle et domicile, où se crée le lien social, un aspect particulièrement important pour les personnes âgées ou isolées.



9.31
ETP

1
auditorium

2
médiathèques

1 915
abonnés

70 000
documents

+100
Classes accueillies





Le Conservatoire Guy Lafitte



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL GUY LAFITTE

L'école de musique a été classée en 2012 Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées.

L'équipe pédagogique du Conservatoire se compose de 26 professeurs.

Outre les deux cycles de Formation Musicale (*solfège*) et le cycle d'Éveil musical pour les 3-7 ans, sont proposés 12 disciplines instrumentales et des temps de pratique collective (*Chorale, musique de chambre, orchestres, ateliers du département jazz et musiques amplifiées...*).

L'école est également ouverte aux adultes. Elle dispose d'un matériel pédagogique composé d'un parc instrumental d'une quarantaine d'instruments, à usage interne mais également proposé aux élèves en prêt, et de matériel son, vidéo, partothèque, CD...



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU CONSERVATOIRE :

- Confirmer et conforter son rôle d'école ressource au sud du département de la Haute-Garonne.
- Soutenir le développement de la pratique amateur en favorisant le partenariat autour de projets divers et variés.
- Consolider des activités telles que les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) menées en partenariat avec le collège Didier Daurat de Saint-Gaudens, développer la classe d'orgue...



Concert autour du Monde

	35.28 ETP	14 disciplines instrumentales	8 pratiques collectives
	4 départements musicaux	1 cycle d'éveil 3 - 7 ans	477 élèves
X interventions dans les écoles	26 professeurs	298 enfants	40 instruments





La Maison de la Garonne



FRÉQUENTATION 2021 –2022

En comptant les groupes et les visiteurs individuels nous constatons une baisse de fréquentation.

Activités proposées :

- Exposition permanente et expositions temporaires,
- balades commentées en bords de Garonne,
- projections de films sur le thème de l'eau, de sa faune et de sa flore,
- lectures de contes,
- jeux,
- ateliers de construction d'hôtels à insectes,
- visites de la centrale hydroélectrique & de la station d'épuration de Miramont.

FRÉQUENTATION DE MARS À OCTOBRE 2022 (fermeture plus tôt qu'en 2021) : 1 215 visiteurs

ANIMATIONS TOUT PUBLICS

- 6 animations différentes (balade commentée / visite guidée / Présentation power point / diffusion des films de la maison de la Garonne / conception d'un hôtel à insectes avec l'école élémentaire de Miramont de

Comminges / atelier confection d'hôtel à insectes et d'herbiers / lecture de contes pour les enfants).

- le taux d'inscriptions aux animations tout public est en hausse pour la période estivale mais le nombre de visites et constaté en baisse par rapport à 2021, malgré les animations proposées en 2022 (les grosses chaleurs n'incitent pas aux sorties) beaucoup moins de réservations par rapport à 2021 (50%).
- Les animations pour la période estivale (juillet à aout) concernent autant les touristes que les visiteurs locaux et des établissements comme les centres de loisirs.
- Les animations pour la période scolaire (septembre à juin) sont exclusivement réservées aux classes et à des structures demandeuses de visites pour groupes (via l'Office du tourisme)

ECOLES PRIMAIRES, COLLÈGES, LYCÉES, GROUPES, PARTENAIRES :

- Ecole d'Estancarbon, Ecole de Miramont de Comminges,



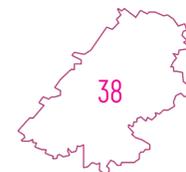
1 ETP

6 animations différentes

1 215 personnes accueillies

Ecole de Pointis-Inard, Ecole de Valentine

- Lycée agricole de St-Gaudens
- Protection juridique de l'enfance de St-Gaudens
- Office de tourisme pour des groupe de personnes seniors de Toulouse
- Centre de loisirs de Saint-Gaudens et d'Aurignac (ALSH)
- Foyer le bosquet Salies-du-Salat
- Odyssy SMEAG
- EDF
- APPMA /Fédération de pêche





Maison de l'Arboretum



La Maison de l'Arboretum est un lieu d'accueil et d'information pour les visiteurs du massif forestier de Cardeilhac

Elle ouvre ses portes au public de mai à début novembre du lundi au jeudi et du mercredi au dimanche en juillet et août.

Plusieurs activités sont proposées :

- Des activités culturelles et nature tout public
- Des prestations pédagogiques de groupes
- Des expositions temporaires
- Des ateliers et des sorties thématiques enfants et adultes
- Un espace ressource avec des ouvrages sur la forêt pour petits et grands
- Des plans et documents permettant la visite du massif.

FRÉQUENTATION 2022

↗ du nombre de visiteurs par jour ouvert

En 2022, ouvertures sur RDV pour les groupes de mai à octobre, du mercredi au dimanche en juillet et

en août pour le grand public. Les activités de mai à octobre.

ANIMATIONS TOUT PUBLIC

- 19 animations différentes réparties de mai à octobre (*18 animations en 2021 étalées sur 5 mois - Covid*).
- 1 activité a été annulée en raison de la météo, aucune pour cause de covid.
- Le taux d'inscription aux animations tout public est en ↗ 125% d'inscrits aux animations proposées en 2021 (*85% en 2020*), le taux de participations réelle remonte avec 79% .

PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES GROUPES

7 groupes/écoles ont demandé à venir en sortie scolaire animée en 2022.





Ciné Lumière



Après deux années compliquées fortement contrariées par la crise sanitaire, l'activité du cinéma remonte doucement, sans pour autant rattraper les meilleures années 2016, 2018 et 2019.

Le cinéma diffuse en général 2 films par semaine, pour une moyenne de 6 séances/ mois.

Le cinéma participe au dispositif «Ecole et cinéma» et «Ecole au cinéma». Les 2 écoles de Boulogne (*maternelle et primaire*) sont inscrites sur le dernier dispositif, et uniquement la primaire sur le premier.

Deux autres écoles (*une hors canton*) sont venues pour une séance spécifique (*film sur sujet étudié en classe, ou film pour Noël*)

L'activité pour les écoles et l'EHPAD peut toujours être assurée sur réservation. Pour 2022 la problématique de panne de chauffage et de climatisation n'a permis qu'une seule séance pour cet établissement.

La fréquentation sur 2022 (3 682 dont 439 scolaires), nous a conduit à repenser l'activité et l'organisation, en ouvrant du samedi au lundi, les ressources humaines étant mutualisées avec la médiathèque de Boulogne.

La disponibilité de la salle les vendredis permet d'ouvrir ce lieu à d'autres actions et particulièrement à l'attention du tissu associatif culturel local, en vue de développer une offre culturelle de proximité diversifiée. (*Théâtre, chant, musique, soirées débats...*)

On notera par exemple :

Le 7 mai 2022 avec l'association «Guitare et musique pour tous», ainsi que les représentations de l'association de théâtre les Arts scènes du 10 au 12 Juin, qui est aussi en résidence dans les locaux tous les mardis.

Une soirée a été organisée avec l'association Accept, avec débat dans le cadre du Printemps des libertés ainsi qu'une exposition au mois de mai.

À l'initiative du personnel du cinéma des séances thématiques de type ciné-club ont débutées fin 2022. La 1ère séance a eu lieu le 12 décembre avec la diffusion et un échange sur le film Armageddon. La démarche a été très appréciée par le public présent.



1.8 ETP	2 films/semaines	3 682 entrées
439 scolaires accueillis	13 196 € de recettes	





Piscine d'Aurignac

Après l'achèvement de la 1^{ère} phase des travaux de restructuration (*étanchéité des bassins*) réalisée cet hiver, la piscine intercommunale d'Aurignac a ouvert ses portes aux scolaires du 18 juin au 1^{er} juillet et au grand public jusqu'au 31 août. Sur le volet scolaire on a constaté une reprise plus soutenue de l'activité destinée à l'apprentissage de la natation sur le mois de juin. Durant 2022, marqué par de fortes températures, l'équipement a accueilli 8 408 baigneurs (*hors scolaires*). Les moins de 18 ans représentent 40 % de la fréquentation, majoritairement sur le mois de juillet. L'activité reprend après 2 années de crise sanitaire. Toutefois, le record de 2019 avec **9 561 entrées** reste encore à battre. Le déficit d'exploitation pour cet exercice a été constaté à 107 K€, contre près de 89 K€ en 2021.

Cette augmentation s'explique principalement par la régularisation de factures liées à l'énergie (*en partie sur les années précédentes*) et à la consommation d'eau du fait du remplissage supplémentaire effectué après la rénovation du bassin (*nécessité de conserver en eau le bassin pour la période hivernale*)

Par ailleurs, ces dépenses peuvent

évoluer fortement notamment sur le volet consommation des fluides (*eau, gaz et électricité*), qui ont représenté 46 K€ environ. Cependant, le poste de dépenses lié au personnel reste le poste principal (72 K€). La forte inflation constatée devrait encore faire apparaître des augmentations de charges et notamment sur le volet énergies et sur les produits de traitement des eaux par exemple (+15%).

Le recrutement des surveillants de baignade s'effectue de manière très anticipée. L'attractivité de notre structure et particulièrement le caractère familial de l'équipement nous permettent de recruter assez aisément l'équipe des surveillants de baignade.

En ce qui concerne le recrutement des équipes techniques ou des agents de caisse, il s'avère moins facile. En effet, le nombre de candidatures pour assurer ces missions et notamment les candidatures d'étudiants, sont moins nombreuses depuis deux ans.



Ouverture de la piscine après travaux

2.1 ETP	8 408 baigneurs	3 surveillants
7/7 jours d'activités Du 01/07 au 31/08	20 125 € de recettes	9 agents sur la saison



Services au public



France Services

Depuis 2021, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges compte 2 France Services labellisées :

- **La Maison des Services à Boulogne-sur-Gesse**
- **Le Site communautaire de l'Isle-en-Dodon.**

Véritable guichet unique destiné à faciliter la vie des citoyens, France Services permet d'effectuer en ligne les formalités administratives les plus courantes en ayant la possibilité d'être accompagné par un agent formé et disponible.

PRINCIPALES THÉMATIQUES TRAITÉES :

- Retraite, solidarité, insertion,
- Logement, énergie, mobilité,
- Immatriculation de véhicules,
- Pré-demande CNI, passeport,
- Impôts, CAF, Pôle Emploi,
- Droits des assurés.

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Le numérique fait partie intégrante de notre quotidien : acheter en ligne, réaliser ses démarches administratives, échanger avec ses proches...

Afin de réduire la fracture numérique

sur le territoire de la Communauté de Communes, deux conseillères ont été recrutées et formées en octobre 2021, dans le cadre du Plan de relance « France Relance » (postes soutenus par l'Etat et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Les conseillers accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique, animent des ateliers collectifs ou individuels.



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



Portes ouvertes, accueil de scolaires



2
conseillères numérique
& **1** médiateur

408
accompagnements individuels

8
ateliers numériques collectifs

27
participants aux ateliers numériques





Petite enfance

LES ACTIONS

- Obtention d'une subvention de 20 000€ pour la formation des professionnelles de la Petite Enfance à l'éveil culturel et artistique du jeune enfant
- Première participation des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) et Relais Petite Enfance (RPE) à la Semaine Nationale de la Petite Enfance en partenariat avec la chapelle Saint-Jacques Centre d'Art Contemporain et création d'une malle artistique itinérante «Touts petits pays sages» avec l'artiste Jérémie Fischer
- Journée des Assistantes Maternelles en collaboration avec Les Communautés de Communes Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut-Garonnaises
- Partenariat avec la Maison de la Garonne pour la création d'un tapis lecture
- Participation des enfants des EAJE à un repas offert par le restaurant d'application du CFA du Comminges (Gourdan)

dans le cadre de la Semaine du Goût

LE GUICHET UNIQUE

- Pour répondre aux besoins d'un mode de garde des familles (787 contacts en 2022)
- Pour les inscriptions en EAJE et la gestion de la commission d'attribution des places
- En janvier 2023, le service Petite Enfance n'a pas pu proposer de places à 65 familles

LA FREQUENTATION des EAJE et RPE :

- Environ 110 assistantes maternelles en activité sur le territoire dont 81 ont fréquenté au moins 1 fois dans l'année un RPE
- 221 enfants ont participé à au moins un atelier d'éveil proposé dans un RPE



83.1
ETP

5

établissements
d'accueil

3

relais petite
enfance

345

enfants accueillis

110

assistantes maternelles
indépendantes

2

partenariats



Repas au lycée Gourdan, CAF du Comminges pour la Semaine du goût





Enfance

SÉJOURS, MINI SÉJOURS ET MINI-CAMP :

Le secteur «séjours» s'engage à proposer aux familles une planification annuelle de séjours, mini séjours et mini-camps pour les enfants de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires. Un projet pédagogique spécifique sera rédigé pour chaque séjour par l'équipe de direction.

LE PUBLIC ACCUEILLI :

Les séjours, mini séjours et mini-camps sont ouverts en priorité aux enfants du territoire mais pas exclusivement. Dans un souci d'équité, la communication devra se faire en même temps sur l'ensemble du territoire.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

- ALSH L'ISLE-en-DODON : 58 jours de fonctionnement
- ALSH AURIGNAC : 58 jours de fonctionnement
- ALSH BOULOGNE-SUR-GESSE : 58 jours de fonctionnement
- ALSH SAINT-GAUDENS : 72 jours de fonctionnement

ACCUEILS DE LOISIRS DES

MERCREDIS : Montréjeau, Saint-Gaudens, L'Isle-en-Dodon, Aurignac et Boulogne-sur-Gesse.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

La communication

- Amélioration de la communication interne et externe.
- Contenu des supports de communication (*programmation, manière de communiquer, thème*).
- Mode de communication (*mails mairies, parents, affichage, transmission des infos via les agents..*)

Professionalisation des équipes

- Transversalité (*utilisation des compétences des agents*).
- Aménagement des locaux en fonction des thèmes.
- Stabilité des équipes.
- Formation «les Francas» sur l'aménagement des espaces.

Investissements

- Achats mobiliers, achat matériel sportif et pédagogique.
- Moyens humains adaptés à l'augmentation des effectifs.

Autres

Les mercredis :  des effectifs d'établissement extérieur à la collectivité (*Ste-Thérèse - Ste-Germaine*) et flexibilité des horaires de fréquentation.



Séjour à Paris



5 accueils de loisirs des mercredis	12 activités physiques de pleine nature	777 enfants en ALSH
181.9 ETP	54 accueils de loisirs associés à l'école	4 accueil de loisirs sans hébergement
+ de 2 600 élèves	9 mercredis au ski	10 séjours





Jeunesse



LA COORDINATION JEUNESSE MET EN RELATION L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE :

La Communauté de Communes vous propose : coopération, échange, communication et information. Tout un panel d'outils et de collaboration qui permettent de trouver des réponses qui correspondent à tes besoins et à tes envies.

LE RÉSEAU JEUNESSE :

- Collèges
 - Lycées
 - Centre social Azimut
 - Pôle emploi
 - Mission Locale
 - Campus Connecté
 - Ecole Numérique
 - MJC
 - Promeneurs du Net
 - Informations sur les loisirs
 - L'orientation
- Les formations
 - Les stages
 - Le BAFA (*les métiers de l'animation, de la petite enfance...*)



session BAFA

3
ETP





Parentalité



PARENTALITÉ

DES LIEUX D'ECOUTE, DE RENCONTRES ET D'AIDE

La Communauté de Communes propose un service parentalité. Il permet de trouver des ressources pour renforcer les liens familiaux à travers le jeu et des programmes personnalisés pour accompagner les enfants.

LES CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) :

Ce dispositif offert aux enfants du CP au CM2, leur permet d'avoir accès à des outils culturels, citoyens et surtout d'apprendre à apprendre. Les ateliers se déroulent en dehors du temps de l'école et sont centrés sur des projets culturels et des apports méthodologiques de travail. Le CLAS a une vocation éducative, il contribue à l'épanouissement de l'enfant dans sa fonction d'élève et met en place des actions visant à faciliter la relation enfant-parent.



LES LUDOTHÈQUES INTERCOMMUNALES :

Véritables lieux ressources ouverts au public de 0 à 99 ans, les ludothèques sont des équipements culturels qui aident les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux. Elles sont également présentes dans de nombreux festivals et au sein des écoles du territoire.

LE PRE (Programme de Réussite Éducative) :

Ce dispositif vise à promouvoir l'égalité des chances pour les enfants de 2 à 11 ans, scolarisés ou habitant sur le territoire et présentant des fragilités ou difficultés. Par une approche individuelle, la cellule de veille éducative, pluridisciplinaire, propose un parcours adapté à l'aide d'actions concertées.



Animation à la ludothèque de Boulogne-sur-Gesse

6.4 ETP	4 ludothèques	3 nouveaux Contrat Local d'Accompagnement scolaire
9 bénévoles	3 salariés CLAS	90 enfants suivi par le CLAS
4 réunions d'équipe de veille éducative	10 situation d'enfants représentées dans le PRE	



Services supports



Ressources humaines

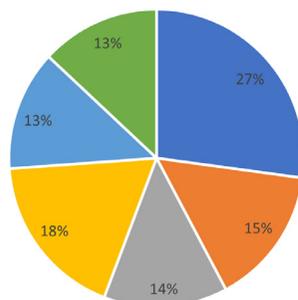
ÉLÉMENTS MARQUANTS

- Mise à jour du règlement intérieur et des 1 607 h
- Poursuite du plan d'action suite à la mise en place des lignes directrices de gestion en 2021
- Elections professionnelles pour le mandat 2023-2026
- Rédaction de la Charte de télétravail
- Mise en place du Document Unique des Risques Professionnels
- Mise en place de réunions et de formations collectives pour

les cadres et encadrants de proximité

- Projet de trombinoscope des agents par service.

Répartition des agents titulaires par service



■ Pôle enfance jeunesse ■ Petite enfance ■ CIAS
■ Technique ■ Aménagement du territoire ■ Administratif

Emplois permanents arrivés en 2022	
CONT - Article L352-4	1
CONT - CDI	33
CONT - Empl TNC <50%	21
CONT - Emploi Vacant	15
CONT - Emplois TNC <1000h TNC <50%(anc)	1
CONT - Remplaçant	24
Total général	97

Catégories titulaires	
Catégorie A	22
Catégorie B	43
Catégorie C	300
Total général	365

13.3
ETP

7 330
bulletins de paie

4
newsletters RH

26
agents promus sur
les 78 promouvables

5
comités
techniques

2
CHSCT

297 ETP
à gérer

218 ETP
Contractuels et
apprentis

24
stagiairisations

17 935 041 €
masse salariale

43 ans
moyenne d'âge





Finances

ACTIVITÉS GÉNÉRALES :

- Exécution comptable des budgets, traitement des mandats et des titres, relation avec les fournisseurs, usagers, prestataires et services utilisateurs, suivi des factures en lien avec les services concernés
- Délais globaux de paiement en moyenne de 13 jours.
- Engagement comptable : 7 500 engagements en dépenses sur le budget principal
- Participation à l'élaboration des propositions budgétaires (*production de données chiffrées, requêtes, états comptables etc*)
- Supervision de l'activité des régies de recettes
- Dématérialisation des circuits de validation des bons de commandes et de la validation du service-fait, 2 atouts : rapidité du traitement sur toute la chaîne de l'engagement et traçabilité
- Paramétrage donnant accès à SEDIT (*logiciel de gestion financière dédié aux collectivités*) aux gestionnaires des services, pour consultation du traitement des factures qui les concernent

- Organisation de la commission finances.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES :

- Arrivée de la responsable du service en février 2022
- Anticipation et préparation à la bascule sur la nomenclature M57 pour 7 budgets.
- Nombreuses formations : CNFPT, webinaires BERGER-LEVRAULT etc..., paramétrage de l'outil SEDIT et impact sur les autres logiciels ABELIUM, TOTEM, ATTAL ...
- Régularisation des recettes en attente depuis 2017
- Toilettage des données du logiciel SEDIT : tiers, lien avec trésorerie pour les rejets, les régularisations...
- Dématérialisation des paiements pour réduire les délais de recouvrement :
 - Mise en place des factures PAYFIP TIPI, qui permettent aux tiers d'effectuer leur règlement en ligne par CB ou virement bancaire
 - Déploiement des Terminaux de Paiement Electroniques (TPE) sur les sites suivants : siège St Gaudens, Cinéma de

9.8 ETP	12 budgets	6 128 titres au budget principal
1 nouvelle nomenclature	7 500 engagements de dépenses	8 882 mandats au budget principal
4 commissions finances tenues	6 budgets annexes	

Boulogne, Hôtel de Lassus à Montréjeau, Médiathèque et Conservatoire de St-Gaudens, Abattoirs de St-Gaudens. Cet équipement permet aux administrés de payer par CB leurs factures « régies » sur site.

- Création du budget Abattoirs au 1^{er} janvier 2022, suite au transfert de compétence (*ex commune St-*

Gaudens)

- Organisation de la Commission Intercommunale des Impôts directs du 12 juillet 2022
- Nomination de la responsable du service « régisseuse » de la régie menues dépenses, le 1^{er} décembre 2022.





Commande publique & juridique

- **MISSIONS** : service support regroupant la commande publique, les assurances, les achats et le juridique.
- **COMMANDE PUBLIQUE** : conseille et accompagne les services pour la passation des marchés publics. Prend en charge les marchés au-delà d'une estimation de 40 000€ HT de l'élaboration jusqu'à l'exécution des marchés publics et assiste les services pour les marchés inférieurs à ce seuil (*élaboration de contrats types*). Pour 2022, 37 marchés publics ont été pilotés par le service représentant un montant total attribué de 3 680 434€ HT. 13 ont été attribués à des prestataires implantés sur le territoire de la communauté de communes. 22 ont été attribués à une entreprise haut-garonnaise.
- **SERVICE JURIDIQUE** : conseille et accompagne les services pour toute question d'ordre juridique.

Intervient en appui de différents projets intercommunautaires. Aide au montage et/ou contrôle des actes juridiques et autres supports. Suivi des conventions, contrats et actes fonciers notamment.

- **ASSURANCES** : gère le portefeuille d'assurances de la collectivité. Assure l'instruction et le suivi des sinistres pour toutes les polices d'assurances : responsabilité civile, dommage aux biens, flotte automobile, etc.
- **ACHATS** : centralise et gère les commandes pour les achats divers des services demandeurs (*fournitures administratives, mobilier, produits d'entretien, etc.*).

4.26 ETP	37 marchés	3 680 434 € de marchés
40 % travaux	24 % fournitures	36 % services
13 marchés attribués à des entreprises du territoire	22 marchés attribués à des entreprises haut-garonnaises	





Archives

PRINCIPALES MISSIONS

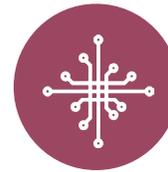
- Collecter : apporter aide et conseils en matière d'archivage auprès des services producteurs d'archives, opérations de sensibilisation de ces services, appliquer et veiller au respect des procédures de versement,
- Classer : mise en œuvre de la procédure de tri, de classement et de destruction, gestion matérielle des documents (*prise en charge des flux de documents*),
- Conserver et communiquer les archives de la Communauté de Communes et des fonds qui

lui sont attachés : surveillance du bon état des espaces de conservation, respect des règles de conservation, gestion des emplacements et localisation des fonds.

PERSPECTIVES 2023 :

- Projet de mutualisation de la fonction archives avec les communes du territoire (*étude de faisabilité prévue au 2^{ème} semestre 2023*)
- Réflexion à mener sur l'archivage électronique des documents (*SAE*)

1 ETP aux archives	507 ML de fonds récoltés	25 demandes d'archives
2 diagnostics	8 reliures	4 restauration de registres



Direction des Systèmes d'Information (DSI)

4.9 ETP à la DSI	115 000 mails envoyés
1 alternance	320 000 mails reçus
34 copieurs	
300 ordinateurs	
346 comptes utilisateurs	





Service communication

MISSIONS DU SERVICE :

- Rédaction et conception du Horizon Comminges (3 par an).
- Création des supports de communication (affiches, flyers, dépliants, vidéos, photos, visuels, newsletters, signalétique...) de tous les services de la Communauté de Communes (communication interne et/ou externe).
- Gestion, mise à jour et diffusion des informations communautaires sur les différents supports de communication de la collectivité (panneaux lumineux, site internet, réseaux sociaux, panneaux sucettes, diffusion presse, diffusion aux mairies ...)
- Quand la collectivité est partenaire d'un événement, le service communication

est relais de diffusion sur ses différents supports de communication, apporte une aide financière et/ou humaine (création de supports de communication) pour l'organisation.

- Organisation, gestion et financement des réceptions organisées par la collectivité (Conseils communautaires, petits déjeuners d'Entreprises, repas, inaugurations, vœux, événements grand public ...).
- Promotion des services de la collectivité auprès du grand public.
- Prestations de communication auprès des Mairies et/ou associations du territoire.



3 HORIZON
COMMINGES **2** LIVRETS
DE SERVICES

10 PANNEAUX
LUMINEUX

FACEBOOK
4 154 ABONNÉS
+
55 %

YOUTUBE
6 237**
VUES
+
78 %

INSTAGRAM
1 082
ABONNÉS
+
193 %

LINKEDIN
568
RELATIONS
+
100 %

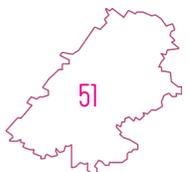
3.5
ETP

25 VIDÉOS
PUBLIÉES

338 POSTS
publiés sur Facebook

16 444 VISITEURS
SUR SITE INTERNET
coeurcoteaux-comminges.fr
+ **8,5 %**

* Par rapport à 2021
** ERATUM 3 500
vues en 2021 et non
9 400





Service Intercommunal de Gestion des Mairies

LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES MAIRIES

(SIGEMA) est un service assurant une prestation de service « secrétariat de mairie » principalement pour des petites communes dont le besoin en personnel administratif est inférieur ou égal à 16 heures par semaine.

La commune adhère au SIGEMA en signant une convention de prestation de service avec la Communauté de Communes, pour une durée de 3 ans, renouvelable. La prestation de service est facturée mensuellement sur la base des heures réellement effectuées (30 € l'heure au 1^{er} janvier 2023).

PRINCIPALES MISSIONS

exercées par les secrétaires de mairie :

- Comptabilité, payes, suivi du budget communal
- Ressources humaines
- Elections, Etat Civil, Urbanisme
- Actes administratifs (*délibérations, arrêtés*)
- Gestion des assemblées délibérantes



10.06
ETP

39

Communes

7

nouvelles
adhésions

304 421 €
facturés

11 708 h
de secrétariat





Sentiers de randonnées

Quatre agents assurent l'entretien des chemins de randonnée par le fauchage et le débroussaillage et exécutent des tâches d'aménagement comme l'installation de la signalétique, du balisage, de tables d'orientation, de passerelles ou l'ouverture de nouveaux chemins. Le tracteur équipé d'un broyeur frontal et d'une épareuse cumule 700 h de travail en 2022. Il est principalement utilisé sur les chemins de randonnée d'avril à novembre en complément du microtracteur utilisé durant 220 h.

Ecorando et les Jardins du Comminges complètent nos interventions sur le balisage et le fauchage des chemins sur les secteurs de Saint-Gaudens et Montréjeau.

Le nombre d'heures consacrées aux chemins de randonnée

par nos agents est au total de 5 144 h dont 20% pour de nouveaux aménagements. Les 80% restants se répartissent pour 49% sur des tâches d'entretien, (*majoritairement fauchage et débroussaillage*), 17% sur les aménagements de sécurité et 14% sur la signalétique et le balisage. 15% de l'activité s'effectue sur des chemins inscrits ou en cours d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. (PDIPR)



84

sentiers de randonnée

4 ETP

avec sentiers de randonnées

1

appli dédiée

960 km

de sentiers de randonnées

5 144 h

consacrées pour les nouveaux aménagements





Office du Tourisme Intercommunal



Le tourisme relève de la compétence économique de la Communauté de communes.

La promotion est assurée par délégation auprès de l'Office de Tourisme intercommunal Cœur & Coteaux Comminges, constitué sous forme associative. Les axes stratégiques de cette promotion sont portés par la convention d'objectifs et sont fixés tous les 3 ans par le Conseil Communautaire. A noter que cette convention devra être renouvelée pour le 1^{er} janvier 2024. Le siège situé à Saint-Gaudens, est complété de 4 Bureaux d'Information Touristique à Aurignac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon et Montréjeau. Pour en permettre le fonctionnement, 10 salariées permanentes en assurent le fonctionnement.

La Communauté de Communes a effectué en 2022 le versement d'une subvention de 557 500 €.

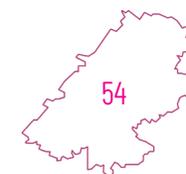
cette dernière lève également la taxe de séjour, laquelle est reversée à l'OTI pour assurer le développement de nouvelles actions en faveur du tourisme.

Pour 2022, le montant collecté a été de 37 943.59 €. Par rapport à l'année précédente, cela représente une variation de +18%. Cependant, de nombreux redevables n'assurent toujours pas leur obligation de déclaration et un travail sera mené en ce sens.

Sur les deux mois d'été 2022, près de 10 000 touristes ont été accueillis sur les 5 BIT et les 2 accueils temporaires, dont 36% sur Montréjeau et particulièrement la base de loisirs, 27% sur Saint-Gaudens, 20% sur Aurignac (*dont le Donjon*), 10% sur Boulogne et 7% sur L'Isle-en-Dodon.



37 943,59 € collectés pour la taxe de séjour	10 salariés	5 bureaux d'information
10 000 touristes durant l'été	1 site internet	557 500 € de subventions versées



Transports et mobilité



La compétence mobilité comporte six domaines : transport régulier, transport scolaire, transport à la demande, mobilités actives (*marche à pied ou vélo*), mobilités partagées, transport solidaire.

Tous ces domaines ne sont pas investis par la Communauté de communes en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité. En effet, La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) a eu pour ambition de réformer le cadre général des politiques de transport et de déplacements. Ainsi, les régions sont devenues des AOM régionales, tandis que les AOM locales demeuraient des AOM de niveau 2.

La Communauté de communes a ainsi délibéré le 18 mars 2021, pour confier le rôle d'AOM à la Région Occitanie tout en conservant par délégation de la Région, la gestion et le suivi des services mobilités qui étaient déjà organisés par la communauté, à savoir :

- les lignes de transport régulier sur Saint Gaudens et les zones

commerciales sur Estancarbon et Landorthe

- le Movibus pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Le Transport à la demande sur les 5 anciens territoires.

D'autres démarches partenariales sont en cours sur notamment le volet covoiturage ou sur l'aide à la mobilité des actifs.

LA RÉGIE DES TRANSPORTS

Organisés en régie, certains services sont assurés par La Régie des Transports qui emploie 6 chauffeurs (dont un contrôleur de route) et un capacitaire de transports.

Le service est essentiellement financé par la subvention d'équilibre du budget principal, des subventions pour le TAD et les recettes des usagers.

LES LIGNES RÉGULIÈRES

Assurées par 2 bus sur un fonctionnement du lundi au samedi, le service est organisé sur 3 types de circuits :

- **1 LIGNE EXPRESS** assurant les

rotations vers les zones et la gare SNCF (*environ 80% de la fréquentation*)

- **1 LIGNE QUARTIERS** assurant 5 circuits consécutifs sur la commune de Saint-Gaudens (*faible fréquentation*)
- **1 LIGNE DITE DES «ACTIFS»** 7 h 30 - 8 h 45 et 16 h 45 - 17 h 30, du lundi au vendredi, assurant les transferts des actifs vers les établissements publics et entreprises demandeuses, depuis la gare SNCF essentiellement.

Les usagers concernés par les lignes régulières sont principalement les bénéficiaires des minima sociaux, qui de ce fait, bénéficient d'une gratuité du service.

Les déplacements payants (1€ le trajet ou 0.85 € par carnet de 10), ne suffisent pas à assurer une recette suffisante (18 196 € en 2022). Une réflexion est en cours afin de déterminer le devenir de la ligne des quartiers, laquelle pourrait évoluer en



TAD et de ce fait optimiser le coût de ce service et des ressources humaines nécessaires.

De même les discussions avec la SNCF devrait permettre une meilleure intermodalité entre les différents transports du territoire.

Enfin, les services sont adaptés pour répondre aux demandes ponctuelles liées à des manifestations, amenant les usagers vers le Parc





Transports



des expositions du Comminges
(Concerts, Pyrénéennes, salons
divers...)

LE MOVIBUS

Service à destination des Personnes
à Mobilité Réduite (PMR) qui circule
sur Saint-Gaudens et les abords.

Ce service assure environ 1 300
transports annuels. Victime de son
succès, il rencontre parfois des
périodes de saturation.

Afin de permettre le transport d'un
plus grand nombre, le service est
limité à une fois par semaine et par
bénéficiaire.

Il sera peut-être nécessaire de
recentrer l'éligibilité d'accès à ce
service. En effet, le certificat médical
demandé permet d'accueillir certaines
personnes qui pourraient prendre les
lignes régulières, dont l'accessibilité a
été améliorée par l'achat de véhicules
adaptés.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

(TAD)

Point commun des anciens
territoires fusionnés, ce service a
été maintenu et harmonisé dans son

fonctionnement:
4 TAD assurés
par des
prestataires
extérieurs, sur
procédure de
marché public à
(renouvelable pour
juillet 2023)

Saint-Gaudens,
Montréjeau, Boulogne-surGesse et
Aurignac et à L'Isle-en-Dodon en régie
directe (location du bus à la commune
par convention et chauffeur recruté
par la communauté)

Ce service permet :

- Trajets domicile vers les marchés
et commerces des bourgs centre
- Trajets domicile vers Maison de
santé et Maison France Services
- Trajets domicile vers les zones
commerciales

(2€ par service assuré et par
passager)

Le déficit est pris en charge à 70%
par la Région Occitanie- Convention
renouvelable avant fin 2023 pour la
période 2024-2027

PARTICIPATION À LA CRÉATION D'AIRES DE COVOITURAGE

La Communauté
participe ou
favorise la
création d'une aire
de covoiturage en
périphérie du périmètre de

la ZAC des Landes à l'entrée de Saint
Gaudens. La participation est évaluée
à 246 K€ selon les dernières études,
sur une maîtrise d'ouvrage ASF.
Certaines réflexions conduisent
à la création de petites aires de
covoiturage sur les coteaux (Ciadoux,
Aurignac...)

ACTIONS DU PETR COMMINGES- PYRÉNÉES

Le PETR a engagé une étude mobilité
du territoire, (futur Plan de Mobilité
Simplifié) et travaille sur 2 actions :

LE PROJET LIANE :

Liane est une application numérique
dont l'objectif est de proposer une
ergonomie (ensemble fonctionnel
qui permet de limiter les freins à

l'utilisation), afin que les utilisateurs-
conducteurs proposent le plus
grand nombre possible de trajets
mutualisables. Ceci suite au constat
selon lequel les applications mobiles
de covoiturage existantes ne sont
pas adaptées à des zones rurales ou
montagneuses, dans lesquelles le flux
de véhicules est peu dense.

Le Pays a été soutenu par la Région
Occitanie et est lauréat de l'AAP
Avenir Montagne pour ce projet; il
doit débiter des expérimentations
de l'application sur une centaine
d'habitants du territoire.

LE PROJET « AUXILIA » :

Il s'agit d'expérimenter un projet
d'intelligence collective pour
faire émerger des solutions,
simples à mettre en œuvre, en
réponse aux besoins quotidiens de
mobilité des habitants à l'échelle
communale à partir de 3 communes
tests pour ensuite massifier les
expérimentations à une
échelle plus importante.
Il s'agira concrètement





Transports



d'animer conjointement à l'échelle de chaque commune-test :

- Une stratégie de proximité services et solutions de proximité
- Une stratégie de centralité (*bien vivre dans le cœur de bourg*)
- Un partage du véhicule (*covoiturage, autopartage, mutualisation de véhicules dormants*)
- Un report modal : animation de terrain et accompagnement au changement
- Une stratégie de mobilisation des acteurs locaux (*mettre la mobilité au cœur du projet de territoire des collectivités locales*)

Le budget estimatif de l'étude est de 80 k€, subventionné à plus de 90% par la Région Occitanie et l'ADEME. L'étude est planifiée sur 1 an à partir de 2023, laissant place à une phase opérationnelle sur 2 années. L'articulation avec le PETR reste toutefois à consolider sur ce domaine.

PARTICIPATION D'AUTRES ACTEURS : WIMOOV

Plusieurs actions sur la mobilité

et particulièrement sur le volet social (*jeunes actifs en difficulté*) sont menées sur le territoire. La communauté est sollicitée pour y participer

- Territoire Zéro Chômeurs sur Saint-Gaudens
- Location de véhicule (*Voiture électrique, scooters ou vélos*) par l'opérateur WIMOOV sur une plateforme située à Saint Gaudens (*2000 jours de location de véhicules et 300 personnes accompagnées en 2022*)

DÉVELOPPEMENT DU VÉLO SUR LE TERRITOIRE (*essentiellement par le volet touristique*)

Plusieurs réflexions sont menées dans le cadre du développement des mobilités douces et particulièrement sur les circuits de VTT au travers des activités de pleine nature.

Sur un volet d'utilisation autre que le loisir, certaines associations comme Wimoov ont répondu à un AMI (*Appel à Manifestation d'Intérêt*) sur le volet vélo en fin 2022 et vont certainement solliciter la Communauté de

communes cette année.

Un rendez-vous avec l'association Wimoov devrait intervenir prochainement pour la présentation des différents projets.



Services techniques



Voirie

La Communauté de communes gère un patrimoine de 1 550 km de voies d'intérêt communautaire. Le SIVOM exécute pour le compte de la Communauté les travaux d'entretien et d'investissement sur les secteurs de Montréjeau et St-Gaudens sur environ 600 km.

En matière d'investissement, les travaux sont réalisés pour partie à travers des marchés signés avec des entreprises (73%) et pour le reste par nos équipes en régie (27%) sur les secteurs d'Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et de L'Isle-en-Dodon dits «des coteaux». Sur les voies d'intérêt communautaire de ce secteur, l'investissement a représenté 1 365 336€ HT (1 389 234€ HT en 2021) subventionnés via les programmes pool routier et

dégâts d'orages. Les travaux engagés sur l'année 2022 ont permis le revêtement d'environ 60km de voies soit un peu plus de 6% du réseau des coteaux. L'enveloppe de travaux du pool routier 2022 - 2024 était au 31 décembre 2022 consommée à hauteur de 31,72% sur le secteur des coteaux. L'entretien de la voirie est entièrement assuré par nos équipes tant pour le fauchage des dépendances (*accotements, fossés et talus*) que pour le comblement des nids de poules sur les Coteaux. En 2022, la Communauté a réalisé en tout ou partie le fauchage sur 11 communes du périmètre du Sivom.

Sur le site technique de L'Isle-en-Dodon le chef du garage assure les réparations et l'entretien des véhicules et engins de plusieurs pôles. En période hivernale il est épaulé par un chauffeur d'épaveuse qui concentre son activité sur la maintenance lourde de ces équipements.



5 297 h
de fauchage

18.4
ETP

1 550 km
de voies gérées
en régie directe

931 h
de comblement de
nid de poule

330
demandes



Les autres interventions des agents de ce pôle se répartissent essentiellement sur les tâches suivantes :

Lieux d'intervention	Temps agents (heures)
Travaux du Pool routier (<i>Investissement</i>)	5 705 heures
Communes : lamier et épaveuse	1 351 heures
Signalétique noms de rue (<i>4 communes</i>)	188 heures
Communes : chaussée, garde-corps, balayage	267 heures
ZAC Landes extension sentier coulée verte	248 heures
Sites divers : Zones d'activités, déchetteries	162 heures



Réception d'une épaveuse

GESTION DU DOMAINE PUBLIC ET ETUDES

La gestion du domaine public routier des voies d'intérêt communautaire est assurée par un agent de la Communauté pour l'ensemble du territoire. Il a instruit 378 demandes (220 en 2021) dont 90% émanent d'entreprises et de concessionnaires de réseaux et 10% de particuliers.

L'augmentation des demandes est largement causée par les projets de travaux liés à la mise en place de la fibre. Quant à leur objet, 330 concernent des demandes d'autorisation de travaux et 48 des demandes d'alignement individuel. Le délai moyen de réponses à ces

demandes est de l'ordre de 10 jours.

Les derniers mois de l'année 2022 ont été marqués par l'intensification des échanges avec le SIVOM pour la reprise de la Compétence Voirie sur l'ensemble du territoire. Etudes des coûts, transferts des agents et du matériel, nouvelle organisation, ...





Espaces verts

Nos agents interviennent sur tous les sites de la Communauté y compris sur les espaces publics des zones d'activité. Par ailleurs, 31 communes et le syndicat mixte du musée de l'Aurignacien ont conventionné pour l'entretien de leurs espaces verts pour un montant total annuel de 98 300 € et 10 communes nous ont confié des prestations complémentaires de tailles, élagages ou abattages pour 11 200 €. *(contre 21 920€ en 2021)*

Nos sites mobilisent 52% de l'activité « espaces verts » soit 4 340 heures sur un total de 8 346 heures de travail.

L'année 2022 a été marquée par de longues périodes de chaleur sans précipitations qui ont réduit les périodes de tension en matière de tonte et de fauchage. Des conventions ont été révisées pour tenir compte de la réduction des temps de travail initialement prévus.

Pour rappel, la polyvalence des

agents et le recours plus ou moins important à des saisonniers permet de répondre à la variation des besoins en matière d'espaces verts et d'épauler les autres services : déchets, randonnées et voirie.



7 ETP avec sentiers de randonnées	31 communes conventionnées	1 150 km de sentiers
2 680 h d'entretien	8 346 h de travail	1 014 h à l'ouverture de nouveaux sentiers

11
prestations sur devis dans les communes

16 830€
de prestations dans les communes





Bâtiments

Depuis 2021, le pôle bâtiment a été constitué pour assurer la gestion du patrimoine bâti de la collectivité qui comprend 45 immeubles de toutes tailles et natures dont 18 classés ERP (*établissement recevant du public*). Selon leur formation et compétences, les agents techniques du pôle assurent seuls ou en équipe de petites réparations et diverses tâches de maintenance. Des travaux plus lourds de rénovation ou d'aménagement peuvent aussi être réalisés en interne.

Par ailleurs, un agent est chargé de la gestion des contrats en matière de maintenance et contrôles réglementés et des marchés de fournitures des fluides et énergies.

Après le départ d'un agent en avril, l'effectif du pôle a été de 8 agents dont 6 agents techniques

en charge des travaux. Les nombreuses sollicitations des occupants des divers sites sont traitées depuis plusieurs années à travers une procédure de DIT. (*demande d'intervention technique*) Les responsables des différents sites utilisent un imprimé spécifique pour exprimer leurs besoins en matière de réparations ou d'aménagements et d'aide en manutention, transport, prêt de matériel,...

Les demandes sont alors planifiées en fonction de l'urgence et des compétences et de l'effectif à mobiliser.

580 demandes ont été traitées en 2022 pour différents services dont :

- 39% Enfance et petite enfance (*crèches, ALSH, halte-*



garderie, Ludothèques, ...)

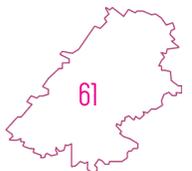
- 31% Service administratif (*siège St-Gaudens, Hôtel de Lassus et autres implantations administratives dont la maison des services de Boulogne*)
- 11% sites culturels et de loisirs
- 4% Office du tourisme et BIT
- 8% bâtiments techniques dont le parc des expositions
- 7% bâtiments locatifs et économiques

Dans 90% des cas, l'intervention est réalisée par les agents techniques. Les interventions

21.23 ETP	580 demandes d'interventions
45 ensembles immobiliers	170 véhicules roulants
4 857 h de travail	18 bâtiments classés ERP

faisant appel à des entreprises concernent essentiellement des équipements couverts par des garanties et des contrats d'entretien.

Globalement ces demandes ont généré 4 857 heures de travail dont 2 241 heures ont été





Bâtiments

valorisées en Investissement par le dispositif des **travaux en régie**. Il s'agit de travaux réalisés par des agents de la collectivité qui apportent une plus-value au patrimoine. De ce fait ils sont retracés dans le budget d'investissement à travers des écritures comptables.

En prévision de la restructuration des services techniques avec la reprise complète des compétences Voirie et Déchets et compte tenu de la nécessité de renforcer les capacités de suivi d'opérations de construction, restructuration ou de rénovation importante, la collectivité a procédé à l'embauche d'un technicien qui a pris ses fonctions fin novembre 2022.

Il est aujourd'hui rattaché à la direction des services techniques pour gérer une

vingtaine d'opérations en cours mais il travaille aussi la gestion globale du patrimoine (*respect du décret tertiaire et politique globale d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine bâti*).

L'année 2022 a vu l'aboutissement de deux opérations importantes de réhabilitation :

- Réhabilitation du centre de loisirs l'Île Z'enfants - 566 692,97€ TTC.
- Travaux importants de rénovations dans les trois crèches dans le cadre d'un programme de financement exceptionnel de la CAF pour 172 599,40 € TTC.
- Installation de la climatisation à la crèche La belle étoile pour 41 400 € TTC.

Par ailleurs on peut noter le démarrage en septembre des travaux de restructuration et de

valorisation des équipements de la piscine intercommunale d'Aurignac pour 71 398,29 € TTC payé aux entreprises en 2022.





Pôle festivités

Une équipe de 6 agents assure prioritairement l'installation des équipements sonores et lumineux ainsi que des cloisonnements et tables et chaises nécessaires pour chaque configuration de réunions, spectacles, assemblée, salons, ... Ces agents assurent également les montages et démontages du podium et des chapiteaux mis à disposition des communes gratuitement. En appui au pôle espaces verts, ils peuvent assurer la tonte sur plusieurs sites de la Communauté de Communes sur Saint-Gaudens et Montréjeau.

Malgré quelques annulations et le maintien du centre vaccination COVID durant le premier trimestre, le grand hall a pu accueillir 38 évènements.

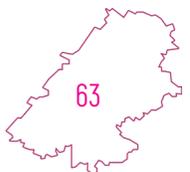
(31 en 2021)

Parmi eux plusieurs salons

: TAF, ID métiers, salon du chiot... ainsi que des concours : vaches et veaux gras, équins. Des concerts et spectacles : festival de Jazz, Nadau, Conservatoire, Irish Celtic, nuit des Assos, Inspection académique, élection Miss Comminges... des expositions : Les bielles Commingeoises, la Société Avicole et Colombicole du Comminges... mais aussi le championnat de tir, le cirque Zavatta et de nombreuses assemblées et comités d'entreprises.

Les salles de réunion dites « Conférences » et « Restaurant » recueillent également un grand succès pour une multiplicité de types de réunions. Elles répondent à 45% aux besoins de la Communauté.

Pour le reste, ce sont des





Pôle festivités

organismes externes qui bénéficient de leur qualité et de leur équipement : PETR, CNFPT, Etat (*journée de citoyenneté*), Chambre d'Agriculture, protection judiciaire de la jeunesse, solidarité paysans ... Ces salles sont majoritairement réservées de mars à juin et en octobre et novembre.

Le pôle Festivités a par ailleurs répondu à 200 demandes portant sur la mise à disposition de chapiteaux, barnums, chaises, tables, barrières et du vidéo projecteur. Avec l'aide d'agents d'autres pôles techniques, elles se sont traduites par le montage/démontage de 154 chapiteaux et par l'installation du podium roulant sur 17 Communes. Toutes les demandes en matière de chapiteaux et podium n'ont pas pu être satisfaites.

L'année 2022 a été marquée par trois manifestations qui présentent un caractère exceptionnel : la première

édition du concours veaux et vaches grasses sur le site du Parc, la mise en place de tablées pour 2 100 convives à l'occasion du dîner de la nuit des associations et pour la première fois la tenue du championnat de France de tir dans le hall principal.

Ce pôle a aussi en charge la gestion de l'occupation de l'aire de grand passage en accueillant les groupes déclarés en Préfecture et en veillant au bon fonctionnement des installations à travers une astreinte pour gérer les incidents et l'accueil les samedis, dimanches et jours fériés.

Les recettes de location des différents espaces du parc se sont élevées à 15 018€ pour l'année 2022.





HORIZON 100% ...TRI

Rapport annuel sur le prix
et la qualité du service
public d'élimination
des déchets



Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

« C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel sur le Prix de la Qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets de notre Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges pour l'année 2022. Ce document a pour objectif de faire le bilan de nos réalisations, de présenter notre service public, d'analyser nos indicateurs techniques et financiers et de présenter les perspectives de l'année à venir.

La prévention et la gestion des déchets sont des enjeux majeurs pour les collectivités et les administrations publiques. La quantité de déchets générée augmente chaque année, ce qui nécessite des efforts

considérables pour réduire leur impact sur l'environnement et la santé publique.

Ce rapport met en lumière l'importance du service public dans la prévention et la gestion des déchets. Il examine les différentes dimensions du coût de la qualité de service, notamment les coûts opérationnels, les dépenses liées à la sensibilisation du public et à l'éducation, ainsi que les implications économiques et environnementales de ces activités.

Nous aborderons également le modèle de financement utilisé pour soutenir ces services publics, en mettant l'accent sur

leur viabilité économique et leur capacité à répondre aux attentes des usagers.

Enfin, ce rapport examinera les indicateurs de qualité de service utilisés pour évaluer les performances des organismes responsables de la prévention et de la gestion des déchets. Nous chercherons à déterminer si ces indicateurs sont adéquats pour mesurer l'efficacité et l'efficience des services.

Nous espérons que ce rapport contribuera à une meilleure compréhension des enjeux financiers et opérationnels entourant la qualité de service public de prévention et de gestion des déchets. Il s'agit d'un

domaine essentiel pour garantir un avenir durable et sain pour les générations présentes et futures.

Nous tenons à remercier tous les acteurs impliqués dans ce domaine, qu'il s'agisse des organismes publics, des professionnels de l'environnement et des citoyens engagés. Leur travail et leur engagement sont essentiels pour construire un avenir durable.

Bonne lecture !



Magali Gasto Oustric
Présidente





Rapport d'activité compétence déchets



Présentation du territoire

Le territoire est composé de **104 communes** et **45 525 habitants**.

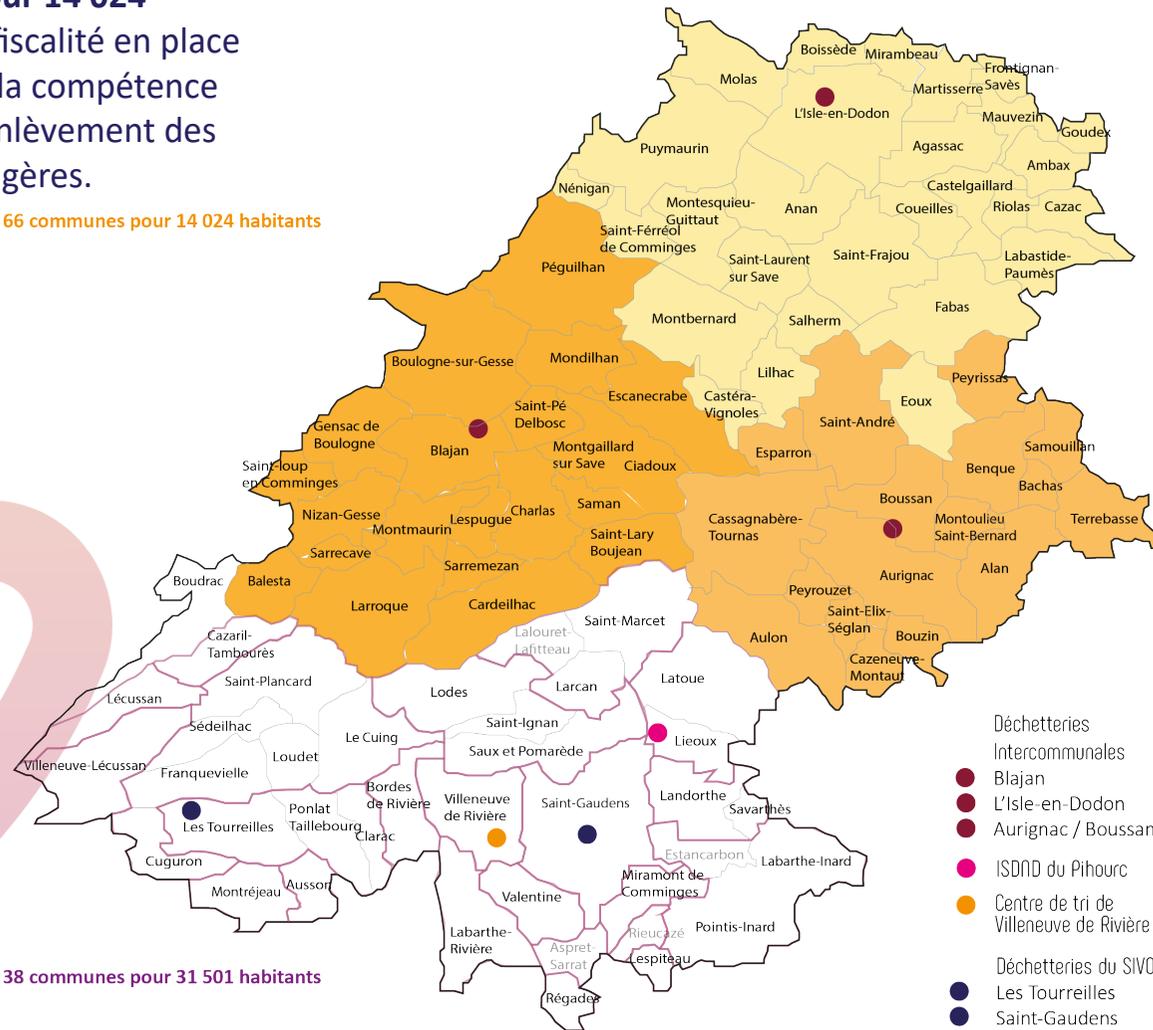
La compétence collecte est déléguée au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet et Magnoac (*SIVOM SGMAM*) sur 38 communes (*secteur plaine*) et des prestations de services sont réalisées par ce même Syndicat pour le relevé des Points d'Apport Volontaire sur la totalité du territoire ainsi que la gestion d'une partie des bas de quai des déchetteries de la collectivité.

Seules les données relevant du périmètre (*secteur coteaux*) de compétence de la collectivité en matière de collecte sont abordées dans le rapport.

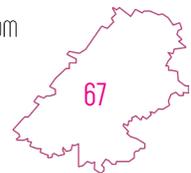
Ce périmètre comporte **66 communes** pour **14 024 habitants**. La fiscalité en place pour financer la compétence est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

66 communes pour 14 024 habitants

38 communes pour 31 501 habitants



- Déchetteries Intercommunales
 - Blajan
 - L'Isle-en-Dodon
 - Aurignac / Boussan
- ISDND du Pihourc
- Centre de tri de Villeneuve de Rivière
- Déchetteries du SIVOM
 - Les Tourreilles
 - Saint-Gaudens





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON 100% ...TRI

LES MISSIONS

Assurer le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

- Prévention des déchets,
- Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte et points de regroupement ainsi que des cartons des professionnels,
- Mise en place et entretien du parc du matériel de pré-collecte (*conteneurs et colonnes aériennes pour les déchets recyclables*),
- Gestion des déchetteries.

LES ÉQUIPEMENTS

- 3 déchetteries (*Blajan, L'Isle-en-Dodon et Aurignac / Boussan*)
- 1 installation de stockage de déchets inertes de type gravats

LES MOYENS HUMAINS

Un service de gestion des déchets ménagers et assimilés nécessite une variété de moyens humains pour assurer un fonctionnement efficace. Voici quelques-uns de ces moyens :

1. Personnel administratif: gère les aspects organisationnels, la planification des collectes, la

gestion des documents, le suivi de la réglementation en matière de gestion des déchets, la comptabilité et les relations avec les usagers.

2. Agents de collecte : chargés de la collecte auprès des producteurs de déchets. Ils doivent être formés aux consignes de tri, de manutention des déchets et de conduite des véhicules de collecte. Leur rôle est d'assurer une collecte efficace et sécurisée tout en respectant les consignes de tri.

3. Sensibilisation : Agent chargé de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de gestion des déchets, notamment en matière de tri et de réduction des déchets (*campagnes de communication, visites pédagogiques pour promouvoir le recyclage, etc.*).

4. Techniciens de maintenance : assurent l'entretien et la réparation des équipements de collecte, des véhicules de ramassage et du matériel de pré-collecte (*points d'apport volontaire, containers, etc.*).

Ces moyens humains sont essentiels pour assurer une gestion adéquate des déchets ménagers et assimilés, garantissant ainsi la préservation de l'environnement et la santé publique.

22 ETP (*équivalent temps plein*) en 2022 affectés au service de gestion des déchets ménagers et assimilés. Dans certaines situations, il est possible que des agents du service technique viennent en renfort pour assurer la continuité du service de gestion des déchets ménagers et assimilés. Cette possibilité peut se présenter dans les cas suivants: remplacements temporaires, projets spécifiques, etc.



réception d'un polybenne grue

<h1>3</h1> <p>déchetteries</p>	<h1>1</h1> <p>installation de stockage de déchets inertes de type gravats</p>
<h1>22 ETP</h1> <p>affectés au service de gestion des déchets ménagers et assimilés 4 postes administratifs inclus</p>	





Rapport d'activité compétence déchets



LA POLITIQUE PUBLIQUE DES DECHETS

LA COMPÉTENCE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS

Le service de «**gestion des déchets ménagers et assimilés**» prend en charge différentes catégories de déchets et intervient auprès des particuliers et de certains professionnels dans la mesure où leurs déchets s'apparentent par leur nature et leur quantité à ceux des ménages.

Quant à la compétence «**traitement**», cette dernière est assurée par le Syndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères des Pyrénées (SYSTOM des Pyrénées) accueillant ainsi sur :

- L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, 31800 Liéoux, les Ordures Ménagères Résiduelles et les encombrants issus des déchetteries
- Le centre de tri, 31800 Villeneuve-de-Rivière, les déchets recyclables.

Sur le secteur des Coteaux, la Communauté de Communes met en place le budget, gère les investissements, oriente les choix stratégiques et planifie les études nécessaires au bon déroulement du service.

Elle assure également la gestion de la communication sur la prévention et le tri des déchets.

Chaque année, le Syndicat qui exerce la compétence collecte sur la partie «Plaine», estime quantitativement par rapport au service de gestion des déchets ménagers rendu, un produit attendu, qu'il transmet à la Communauté de Communes pour l'intégration dans le calcul de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à appeler aux administrés.

LES OBJECTIFS DECHETS

- Répondre aux besoins des usagers
- Coût maîtrisé du service de gestion des déchets
- Répondre au cadre réglementaire

Ces priorités, sont conformes à celles affichées au niveau européen en matière de stratégie de gestion des déchets.

Déchets ménagers et assimilés*

**Les déchets produits par les ménages et les activités économiques collectés par le service public de gestion des déchets*

Déchets quotidiens			Déchets occasionnels
Les ordures ménagères résiduelles <i>En porte à porte ou point de regroupement</i>	Les déchets recyclables : emballages, papier et verre <i>En apport volontaire uniquement, relevés par le SIVOM SGMAM</i>	Cartons <i>Apport en déchetterie et en complément pour les activités professionnelles, en porte à porte sur inscription (en 2023, substitution de ce mode de collecte en point d'apport volontaire)</i>	Encombrants, déchets verts, gravats, déchets diffus spécifiques, ferraille, bois, etc. <i>Se référer au règlement intérieur des sites de valorisation pour les conditions d'acceptabilité</i>





Rapport d'activité compétence déchets

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE QUI GUIDE LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR & COTEAUX COMMINGES

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie, circulaire du 10 février 2020 (loi AGECE) fixe les objectifs suivants :

- « -15 % » de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) produits par habitant comparatifs des tonnages 2010 et 2030
- « - 50 % » de gaspillage alimentaire en 2030 par rapport à 2015
- Passage à l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques au 1^{er} janvier 2023
- Généralisation du tri à la source des déchets alimentaires d'ici le 1^{er} janvier 2024.

Pour cela, des actions ont été engagées en 2022.

Les faits marquants en 2022

RÉDUIRE LES DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

Une étude CEPOM (*Caractérisations des Emballages et des Papiers dans les Ordures Ménagères*) a été réalisée par CITEO (*Éco-organisme en charge de la gestion des déchets ménagers recyclables*) sur l'ensemble du territoire français métropolitain (hors Corse) de février 2020 à août 2021. Les caractérisations (304 échantillons, soit 60 tonnes) ont permis une excellente représentativité nationale, des valeurs fiables à l'échelle des

Des emballages et des papiers encore dans nos ordures



25% du poids de nos ordures ménagères sont des emballages et des papiers soit **54 kg/hab/an****.



Papiers graphiques (journaux, magazines, cahiers, enveloppes...)



Emballages en plastique



Emballages en papier-carton

régions administratives. Afin de limiter au maximum l'impact de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de mesures entre mars et septembre 2020.

L'étude démontre ainsi qu'il y a encore des emballages et des papiers dans les poubelles !

** Masse sèche une fois l'humidité retirée





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON 100% ...TRI

Les habitants des campagnes sont de meilleurs trieurs



43 kg/hab/an d'emballages et papiers dans les ordures en zone rurale

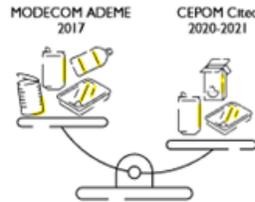


66 kg/hab/an contre... en zone urbaine.

Le tri s'est amélioré ces dernières années

-24%

d'emballages et papiers dans les ordures ménagères entre 2017 et 2020/2021***.



Deux leviers clés pour faire passer les emballages et papiers des poubelles aux bacs de tri

1. LA SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI



En moyenne -7 kg/hab/an d'emballages et de papiers dans les ordures, dans les communes où le tri est simplifié.

2. LA TARIFICATION INCITATIVE



Jusqu'à -27 kg/hab/an d'emballages et papiers dans les ordures, dans les communes où la tarification incitative est appliquée.

La collectivité a ainsi déposé un dossier d'Appel à Candidature pour le passage à l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 auprès de CITEO. La candidature s'inscrit ainsi dans la démarche d'amélioration continue de la gestion des déchets de la collectivité :

OBJECTIFS : Augmenter de 15% les tonnes d'emballages collectées :

- +0.6 kg/hab./an bouteilles/flacons,
- +2kg/hab./an de nouvelles résines et films
- +1.2kg/hab./an autres matériaux (*effet d'entraînement*)

- + 3.02kg/hab./an avec modification du schéma de collecte passage en fibreux-non fibreux (*cartons détournés dans les bornes papiers*)
- A minima, maintenir un taux de refus de tri entre 15% et 20%
- Maintenir et maîtriser les coûts de collecte et de pré-collecte
- Limiter le coût de traitement des déchets ménagers dans le cadre notamment de l'**augmentation prévisionnelle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.**

évolution tarifaire de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON 100% ...TRI

LES TEMPS FORTS :

À l'occasion de la Semaine de Réduction des Déchets (SERD) du 19 au 27 novembre, la collectivité a participé à la 13^{ème} édition de l'opération « Laisse Parler Ton Cœur », grande collecte de jouets d'occasion organisée par ECOSYSTEM, entreprise d'intérêt général dont le rôle est de prolonger la vie des équipements électriques et électroniques (EEE).

DÉCHETTERIES

Collecte des bâches, ficelles et filets agricoles, organisée par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne et Fédération des ACVA du Comminges.

COLLECTE

- Journée du boulonnais 17 et 18 septembre + Foire du Printemps et du Goût (avril) – adaptation du service

collecte (livraison bac, collecte et entretien)

- Réception le 13 mai d'un polybenne pour la collecte des déchets issus des déchetteries
- Attractivité et accessibilité de points d'apport volontaires :
 - Aménagement point tri (création dalle, etc.)
 - Procédure acquisition d'un terrain à Cassagnabère-Tournas pour l'aménagement d'un point tri et ordures ménagères – projet délibéré en Conseil communautaire, séance du 14 avril 2022.

Collecte FAU Elevage et FIFU

Films Agricoles Usagés de l'Elevage et Ficelles et Filets

2022 en Haute-Garonne

Quand ?
13>18 juin 2022

Ficelles et Filets
secoués et déposés séparément en sac plastique (grèze ADIVALOR)

Films d'enrubannage
Secoués, pliés, roulés et déposés en boules ou en sac plastique (grèze ADIVALOR)

Bâches d'ensilage
Balayées, sèches et déposées pliées ou roulées et ficellées



Rapport d'activité compétence déchets



Les chiffres clés

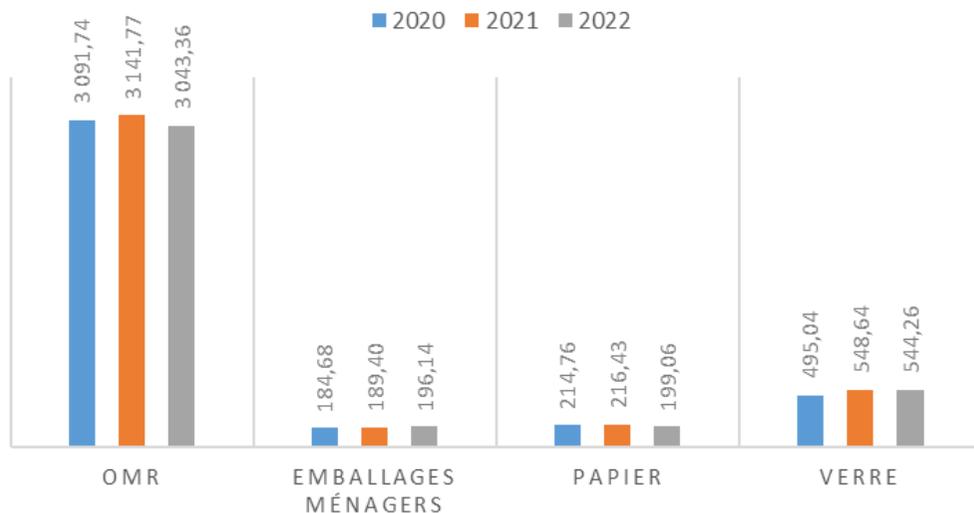
Populations de référence :

2020 = 14 094 hab.

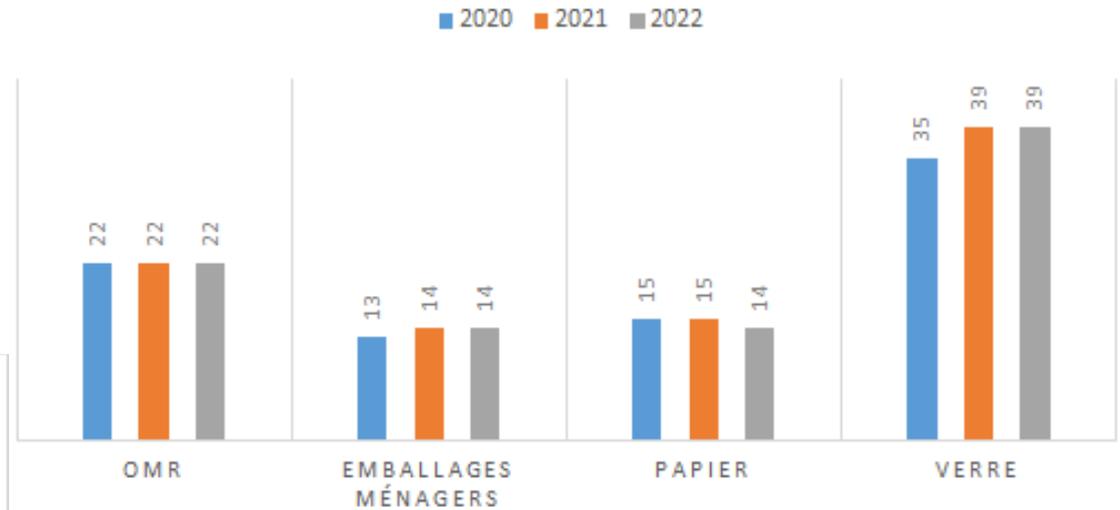
2021 = 14 024 hab.

et 2022 = 13 979 hab.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS SUR 3 ANS



ÉVOLUTION DU POIDS DE DÉCHETS (en tonne) COLLECTÉS PAR HABITANT SUR 3 ANS



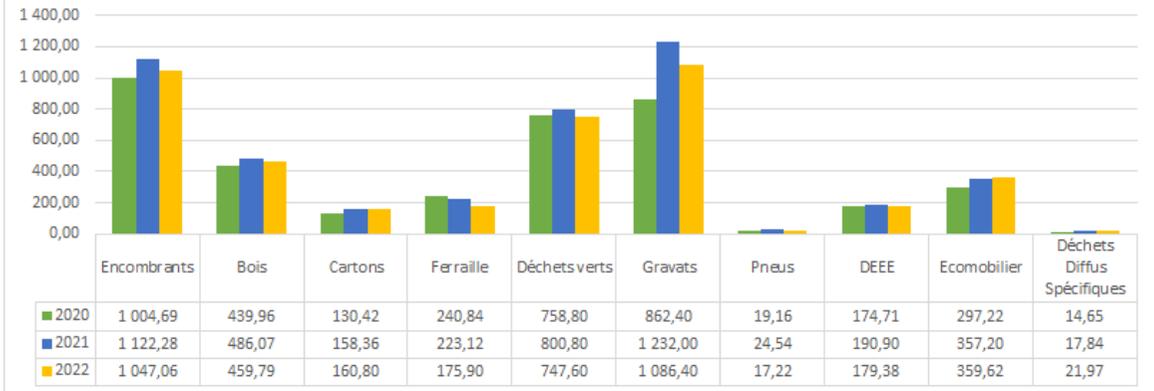


Rapport d'activité compétence déchets

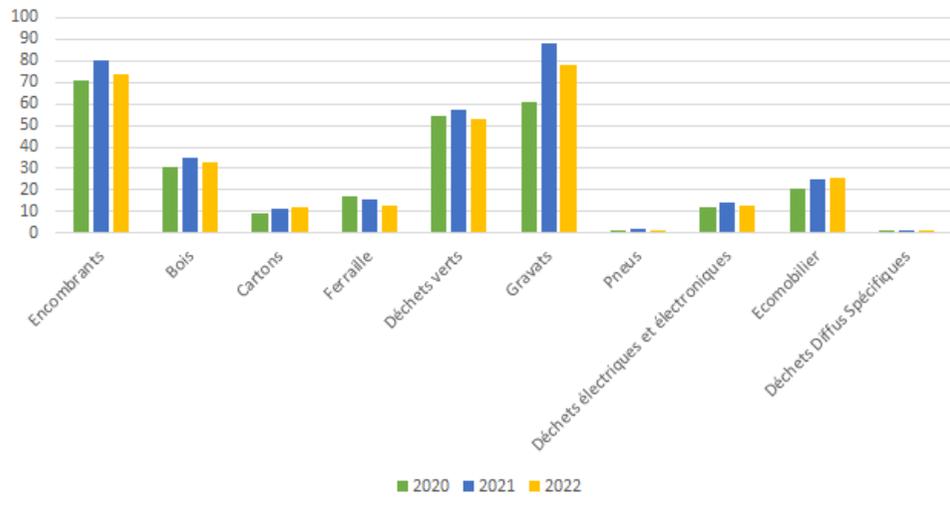
Tonnages collectés en déchetteries

Au total, en 2022, 4 255,74 tonnes de déchets ont été collectés sur les 3 déchetteries du territoire

Évolution des tonnages de déchets collectés en déchetterie par flux sur 3 ans



Évolution du poids (kg) de déchets collectés en déchetterie par flux par habitant sur 3 ans



+ 9% de déchets collectés en kg/hab. en 3 ans

À noter, que le déploiement de la filière éco mobilier a été réalisé en 2 temps. En effet, la dotation des déchetteries d'Aurignac et L'Isle-en-Dodon s'est faite en septembre 2020.





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON 100% ...TRI

Les principaux flux collectés

4 flux de déchets représentent 72% des déchets ménagers assimilés (DMA) collectés.

Les Ordures Ménagères Résiduelles, la collecte sélective, les encombrants en mélange et les déchets verts représentent 72 % des Déchets Ménagers et Assimilés sur le secteur des Coteaux.

C'est donc en agissant sur ces flux que la Communauté de Communes pourra améliorer significativement les résultats en matière de réduction et de valorisation des déchets.

Zoom sur la collecte sélective

La performance en qualité du tri issu de la collecte sélective est un enjeu majeur : **les refus sur le plastique sont de 27 % des tonnages collectés** pour un coût total de 13 527,88 € HT. L'extension des consignes de tri des emballages sur un schéma fibreux / non fibreux depuis le 1^{er} janvier

2023, contribue à l'amélioration de la qualité du tri et à la simplification du geste de tri : tous les emballages plastiques et papiers se trient !

A noter que, la collecte sélective représente aussi un enjeu important en tonnage et en volume car il s'agit en effet d'un taux faible en densité : pour les emballages en plastique en moyenne 0,9 g/cm³ contre 150 kg/m³ pour les ordures ménagères (valeurs pouvant varier selon les formulations spécifiques et épaisseur de plastique, cartonnets, taux de compaction, etc.).

L'arrivée de l'extension a été l'occasion de faire un état des lieux et un diagnostic du matériel de pré-collecte en place et d'identifier les points de collecte à densifier pour améliorer les services associés et permettre ainsi un tri continu et facile.

Le comportement de l'utilisateur est un facteur déterminant dans la réussite de la démarche. Le travail de sensibilisation des habitants revêt donc ici une importance majeure par le biais de moyens de communication qui ont été développés (publications,

modification des consignes de tri sur les colonnes).

Consciente que l'attractivité des points tri fait partie intégrante de l'amélioration du service, et de sa perception pour atteindre les objectifs, la collectivité attache une importance particulière à la propreté et l'accessibilité de ses points.

À noter qu'il y a également une marge de progression sur les déchets alimentaires puisqu'aujourd'hui, ils représentent 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères. Or, la loi impose

mémo-TRI Février 2023

Aujourd'hui ... TOUS les emballages et les papiers se trient !

À TRIER BIEN VIDER, SANS RINCER
Bouteilles, pots et bocaux en verre

À COMPOSTER
Déchets verts et déchets de cuisine

À JETER EN SACS FERMÉS
Jouet cassé, vaisselle cassée, couche, etc.

EMBALLAGES À TRIER EN VRAC, UTILE DE LES LAVER

- Bouteilles, flacons et bidons en plastique
- Briques alimentaires
- Emballages en métal
- Sachets, sacs et films en plastique
- Barquettes en plastique
- Pots, tubes, boîtes et autres emballages en plastique
- Petits emballages en métal

PAPERS / CARTONS À TRIER

- Journaux et magazines
- Prospectus et catalogues
- Cahiers
- Courriers
- Emballages en carton



Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
coeurcoteaux-comminges.fr | contact@la5c.fr | 05 61 89 21 42





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

Zoom sur les déchets verts

Les déchets verts collectés en déchetterie sont valorisés en compost sur des plateformes dédiées. Les amendements organiques produits bénéficient notamment à des agriculteurs proches sur le territoire : la qualité du gisement est donc essentielle pour garantir la vertu de cette boucle d'économie circulaire locale.

Ce flux est une ressource 100% valorisable !

Zoom sur les encombrants en mélange issus des déchetteries

L'installation de stockage des déchets non dangereux du Pihourc à Liéoux (31), exploitée par le SYSTOM des Pyrénées,

accueille les déchets ultimes de la collectivité.

Selon le principe de l'économie circulaire, les déchets valorisables tels que les papiers et cartons, le bois, le verre, les métaux et l'intégralité des emballages plastique (*depuis le 1^{er} janvier 2023*) ne peuvent être traités sur le site et doivent systématiquement être orientés vers les filières dédiées.

Dans le même sens, le décret n° 2021-1199 du 16 septembre 2021 relatif aux conditions d'élimination des déchets dangereux, impose aux producteurs de déchets, en l'occurrence : la collectivité, de réaliser une caractérisation du flux pris en charge par le service public de gestion

des déchets. La déclaration annuelle des résultats à l'exploitant est obligatoire, permettant ainsi de justifier du respect des obligations de collecte séparée.

En 2023, le SYSTOM des Pyrénées procédera à la réalisation des caractérisations des déchets pour ses adhérents.

La réduction du tonnage de 1 047 tonnes est un enjeu important pour la Communauté de communes et se traduit par un travail d'amélioration du tri des déchets en déchetteries, avec notamment la mise en place de nouvelles filières, telles que les bennes : éco-mobilier, la collecte ; des articles de bricolage et jardinage (*à venir*), ...

En 2022, le tonnage d'encombrants en mélange a été réduit de 7.5% grâce aux actions menées.

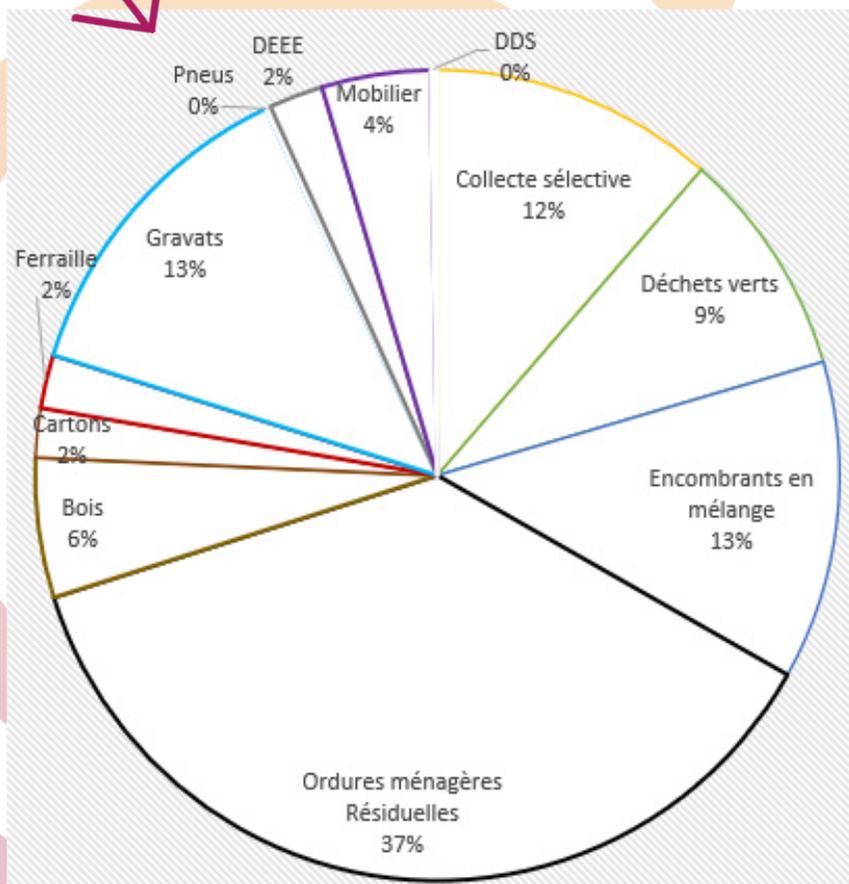




Rapport d'activité compétence déchets

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Composition des déchets ménagers et assimilés en % du tonnage



L'organisation du service collecte

Les schémas de collecte mis en œuvre sur le territoire sont fonction du contexte rural :

TYPE DE DÉCHETS	CAS GÉNÉRAL	CAS PARTICULIERS
Ordures ménagères résiduelles	Point de regroupement	Porte à porte (centre-ville L'Isle-en-Dodon) *
Verre, emballages et journaux-magazines	Apport volontaire	Néant
Cartons	Déchetteries	Porte à porte pour les professionnels (sur inscription) *
Autres déchets : végétaux, encombrants, DEEE**, ferraille, bois, DDS**, etc.	Déchetteries	Néant

*modification des modes de collecte envisagée en 2023 visant à améliorer l'efficacité, la durabilité et la gestion globale des déchets tout en tenant compte des besoins et des capacités des différentes parties prenantes impliquées dans le processus de collecte des déchets.

**DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique | DDS : Déchets Diffus Spécifiques





Rapport d'activité compétence déchets

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les contenants

Des contenants sont mis à disposition des usagers pour la collecte des recyclables et des ordures ménagères résiduelles.

La livraison ou le remplacement des bacs est réalisé par les équipes en régie sur les 66 communes.



**passage à un mode de collecte en point de regroupement à 100% sur la totalité du secteur des coteaux en 2023*



À noter qu'il y a **1 333 containers de 660 L** référencés pour la collecte des déchets ménagers.

Une fois par an, une campagne de lavage des bacs, dont leur propriété est à la collectivité est réalisée par les agents en interne.



Les véhicules

En 2022, la collectivité a acquis un polybenne dédié principalement aux enlèvements des déchets dans nos déchetteries. Ce véhicule polyvalent est spécialement conçu pour transporter différents types de déchets en vrac de manière sécurisée et efficace. Avec sa grande capacité de chargement et son système de bennes amovibles, il nous permet d'optimiser les opérations de collecte et de faciliter le déchargement des déchets dans les installations appropriées.

En outre, un télescopique équipé d'une nacelle a également été réceptionné pour soutenir les travaux d'exploitation liés aux services techniques. Ce véhicule polyvalent offre une portée étendue et une hauteur de levage significative, ce qui facilite l'accès à des zones difficiles d'accès dans le but d'effectuer des réparations et des entretiens. La nacelle intégrée permet au personnel formé d'effectuer des tâches en toute sécurité et offrant ainsi une plus grande flexibilité dans les opérations.





Rapport d'activité compétence déchets

Ces acquisitions récentes témoignent de la volonté de moderniser la flotte de véhicules et d'investir dans des équipements spécialisés pour répondre aux besoins spécifiques de notre gestion des déchets. En améliorant notre capacité de collecte et d'exploitation, nous visons à accroître notre efficacité et à améliorer la sécurité de nos opérations.

Genre	Désignation	1 ^{ère} mise en circulation	Activité
Polybenne	RENAULT Premium 410, Polybenne	01/12/2009	Rotation benne + transfert véhicule + pré collecte
Polybenne	RENAULT, Camion Grue	26/04/2022	Rotation benne + transfert véhicule + pré collecte
Benne à Ordures Ménagères	RENAULT Premium 280, Benne à Ordures Ménagères (Mulet)	12/10/2007	Ramassage des ordures ménagères
Benne à Ordures Ménagères	RENAULT Premium, Benne à Ordures Ménagères	08/01/2019	Ramassage des ordures ménagères
Benne à Ordures Ménagères	RENAULT Premium, Benne à Ordures Ménagères	08/06/2020	Ramassage des ordures ménagères
Fourgonnette	CITROËN Berlingo, Fourgonnette	30/08/2010	Pré-collecte
Fourgonnette	RENAULT Kangoo, Fourgonnette	29/05/2018	Pôle Déchets : déplacement professionnels, maintenance, ...
Fourgonnette	RENAULT Trafic, Fourgonnette		Atelier
Tractopelle	FORD NH85, Tracto pelle	01/01/1996	Déchetterie, mise à disposition service voirie
Remorque	UNIVERT, Remorque PAV		Pré-collecte
Télescopique	TELESCOPIQUE AVEC NACELLE, Manitou MT 625HA	11/08/2022	Services techniques : bâtiment, espace verts, déchets, etc.

■ Matériel réceptionné en 2022





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

La collecte en porte à porte

La Communauté de Communes possède 2 équipes de collecte pour les bacs des déchets ménagers et assimilés sur les 66 communes des «Coteaux» :

- Collecte des OMR en porte à porte et en apport volontaire
- Collecte des cartons des professionnels en porte à porte
- Lavage des bacs

Les fréquences de collecte sont adaptées aux types d'habitats et aux besoins. En effet, dans les centres-bourgs comme Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon, la fréquence de collecte est supérieure par rapport aux 64 autres communes. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, tels que : la densité de la population, le type de déchets générés

avec la présence de différents types d'activités et de services, etc. Le calendrier de collecte par commune est édité, accessible sur le site Internet de la collectivité.

Nouveau en 2023 : mise en place d'une collecte d'encombrants volumineux en porte à porte selon une pré-inscription en mairie.

l'externalisation de la collecte

Sur les 38 communes restantes du territoire, le SIVOM Saint Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac intervient pour la collecte des déchets. Sur les 2 centres-bourgs la collecte est mixte : le Syndicat procède à la collecte des déchets ménagers en benne à ordures ménagères pour les containers (bacs) ou à l'aide d'un polybenne équipé d'une grue pour les colonnes enterrées, fonction de la typologie de l'habitat.



3 043,36
tonnes d'Ordures
Ménagères
Résiduelles (OMR)

11
ETP
pour la collecte
en porte à porte

Cet EPCI possède un logiciel de suivi de collecte embarqué, permettant une lecture affinée de l'activité exercée, dans le but d'optimiser les circuits de collecte.

Le SIVOM Saint Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, c'est la :

- Collecte des OMR en porte à porte et en apport volontaire
- La collecte des recyclables en porte à porte et en apport volontaire
- Collecte des cartons des professionnels en porte à porte et en apport volontaire
- Collecte des encombrants annuelle en porte à porte (sur inscription)
- Collecte des déchets alimentaires des professionnels en porte à porte
- Collecte des déchets verts en porte à porte Saint-Gaudens (sur inscription) et Montréjeau et en

déchetterie

- Collecte des végétaux, cartons, encombrants, ferraille, gravats, issus des déchetteries de Saint-Gaudens et les Tourreilles (sans gravats – ISDI dédié)
- Lavage des bacs





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

La collecte en apport volontaire

Les usagers disposent de conteneurs aériens implantés sur l'espace public pour :

- Le tri du verre sur l'ensemble du territoire
- Le tri des emballages ménagers plastiques et carton/papier

La Communauté de Communes prend en charge l'installation, la maintenance et le nettoyage des Points d'Apports Volontaires. Leurs relevés sont réalisés sur l'ensemble du territoire par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Saint-Gaudens. Leurs camions de collecte sont équipés de systèmes embarqués permettant de renseigner à chaque passage les taux de remplissage des colonnes, et ainsi mieux appréhender le passage des camions pour vidage. Des bornes textiles sont également déployées sur le territoire et

sont collectées par l'entreprise d'insertion Le Relais dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP Eco TLC).

La pré-collecte et le service atelier/ferronnerie

La pré-collecte et le service atelier/ferronnerie désignent toutes les opérations précédant le ramassage des déchets par le service d'enlèvement des Déchets Ménagers et Assimilés : livraison, retrait, réparation des containers, création de caches-containers puis entretien et aménagement des points d'apports volontaires.

La collecte des professionnels

Pour les ordures ménagères, le matériel de pré-collecte dédié pour leur présentation est à la charge du producteur.

Une collecte spécifique des cartons est réalisée en porte à porte. Cette prestation va se voir substituée par la mise en place de collectes en point d'apport volontaire en 2023.

À compter du 1^{er} janvier 2023, ces collectes feront l'objet d'une convention au titre de la Redevance Spéciale, basée sur le service rendu (*c'est-à-dire des quantités réellement prises en charge par la collectivité*).

96 bornes pour le verre	92 bornes pour le papier
4 ETP pour la pré-collecte et service ferronnerie	97 bornes pour les embal- lages ménagers





Rapport d'activité compétence déchets

La collecte en déchetterie

Les déchetteries sont des centres d'apport volontaire mis à disposition des administrés pour recevoir les déchets dits « occasionnels ».

Les agents de déchetterie jouent un rôle essentiel dans la gestion et le fonctionnement des sites. Voici quelques-unes de leurs responsabilités et contributions principales :

- Accueillir les visiteurs,
- Guider et accompagner les visiteurs,
- Réguler les flux de véhicules,
- Nettoyer les sites,
- Gérer les demandes d'enlèvements des déchets déposés,
- Assurer la surveillance et la mise en sécurité.

✓ LES DÉCHETS ACCEPTÉS



CARTONS



DÉCHETS VERTS



ENCOMBRANTS



DÉBLAIS / GRAVATS



DEEE



MÉTAUX



HUILES DE VIDANGE



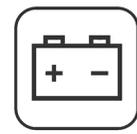
HUILES DE FRITURES



LAMPES



BOIS



BATTERIES



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUE (DDS)



PILES ET ACCUMULATEURS



CAPSULES NESPRESSO



TEXTILES CHAUSSURES



CARTOUCHES ENCRE



MOBILIER



AINSI QU'UN POINT TRI

Verre, emballages, papiers/cartonnettes

✗ LES DÉCHETS REFUSÉS*

- **ORDURES MÉNAGÈRES** > à déposer en sacs fermés dans les conteneurs prévus à cet effet
- **CADAVRES D'ANIMAUX** > contacter l'équarisseur ATEMAX : 0826 300 600
- **PNEUMATIQUES** (agricoles, souillés et verts, motocross, PL, VL circuit, jantés) > contacter les Ets. Drohé (Labarthe-Inard) 05 61 95 59 17
- **DÉCHETS INCANDESCENTS, PRODUITS EXPLOSIFS, DÉCHETS TOXIQUES, AMIANTE, MATIÈRES RADIOACTIVES** > pour tous ces déchets refusés, contacter les centres de traitements spécialisés dans la dépollution

* Liste non exhaustive, soumise au règlement intérieur des déchetteries

3

déchetteries

4 256

tonnes par an

3
ETP

pour la collecte en déchetterie





Rapport d'activité compétence déchets



Gestion totale en régie des hauts de quai des 3 sites et en partie pour les bas de quai pour la collecte des déchets déposés dans les bennes.

	Aurignac	Boulogne-sur-Gesse	L'Isle-en-Dodon
Encombrants	SIVOM SGMAM	Régie	SIVOM SGMAM
Bois	SIVOM SGMAM	Régie	SIVOM SGMAM
Cartons	Régie	Régie	SIVOM SGMAM
Ferraille	Repreneur agréé	Repreneur agréé	Repreneur agréé
Déchets verts	Régie	Régie	Régie
Gravats	Régie	Régie	Régie
Mobilier TLC DEEE Huiles de vidange Huiles de friture Lampes Batteries DDS Piles et accumulateurs Cartouches encres Capsules Nespresso	Repreneur agréé	Repreneur agréé	Repreneur agréé



Rapport d'activité compétence déchets



Les indicateurs financiers

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

En 2022
5 397 969 € (+9 % par rapport à 2021)

Produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dont 3 701 515 € reversés au SIVOM SGMAM

En 2021, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a missionné l'Institut Paris Région pour la réalisation d'une fiche diagnostic de la TEOM de la collectivité.

Le financement de la politique déchets menée par la Communauté de communes est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. La TEOM est une taxe locale prélevée par les collectivités locales dans le but de financer la collecte, le traitement et

l'élimination des déchets ménagers à la suite des prestations rendues aux usagers du service que sont les particuliers ou les entreprises pour leurs déchets ménagers et assimilés. Cette dernière est assise sur le foncier bâti.

Les taux sont votés chaque année par les élus en conseil communautaire. Ces taux sont fixés de façon que le produit de TEOM couvre a maxima le coût du service estimé sur l'exercice budgétaire.

Les recettes issues de la TEOM sont affectées à la prévention, à la collecte et à la valorisation des déchets ainsi qu'au développement des équipements et au maintien du patrimoine.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence collecte sur le secteur plaine par le SIVOM de Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, la collectivité délégante reverse à la collectivité délégataire une part de la TEOM qu'elle perçoit pour ce territoire, conformément au produit attendu par cette dernière.

Taux de TEOM parmi les adhérents

Taux minimum	1,8%
Taux moyen pondéré	9,5%
Taux maximum	13,5%

Produit de TEOM levé sur le territoire

	4 923 672 €
Part provenant des ménages	84%
Part provenant des professionnels	14%
Part provenant des dépendances	1%

TEOM moyenne par local d'habitation (maison ou appartement)

	136 €/local
Appartements uniquement	87 €/local
Maisons uniquement	152 €/local

TEOM moyenne par local professionnel (hors dépendances)

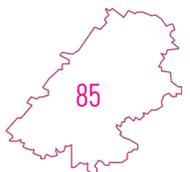
	278 €/local
Pratiques d'exonération de TEOM sur le territoire	Non

Synthèse 2021 (pour les calculs en € par habitant, la population INSEE municipale 2020 a été utilisée)

Taux de TEOM

$$\frac{\text{COÛT DU SERVICE} + \text{CHARGES ADMINISTRATIVES} - \text{CHARGES TECHNIQUES} - \text{RECETTES PERÇUES}}{\text{ASSIETTE DE LA TEOM}}$$

cf. Annexe 1 pour le détail de l'étude comparative sur l'assiette, le taux et le produit de la TEOM 2021





Rapport d'activité compétence déchets

Dépenses 2022

Le montant annuel des charges de prévention et de gestion des déchets comprend l'ensemble des dépenses directes fonctionnelles et techniques : les dépenses en personnel, les frais de structure (*frais de gestion, administratifs*), de collecte, de tri et d'élimination des déchets, ... y compris le reversement de la taxe au SIVOM SGMAM.

En 2022, 5 514 659 € de charges liées à l'activité déchets.

En 2022, 96 % des dépenses sont des charges techniques, elles comprennent les différentes étapes nécessaires pour collecter, traiter et éliminer les déchets de manière appropriée.

5 514 659€
de charges

96 %
de charges techniques

Année 2022		Flux des déchets								SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	Total	
Montant en € HT		OMR PAP	VERRE	PAPIERS AV	EMBALLAGES AV	Déchets des déchèteries	Déchets des pro - Location BENNES	Déchets des pro - CARTONS				
CHARGES	Functionnelles	Charges de structure	80 355 €	3 390 €	3 928 €	13 463 €	44 144 €	1 857 €	292 €	- €	147 430 €	
	Functionnelles	Communication	24 220 €	1 022 €	1 184 €	4 058 €	13 305 €	560 €	88 €	- €	44 437 €	
	Functionnelles	Total fonctionnelles	104 575 €	4 412 €	5 112 €	17 521 €	57 449 €	2 417 €	380 €	- €	191 867 €	
	Techniques	Techniques	Pré-collecte	67 115 €	5 374 €	4 808 €	9 619 €	- €	- €	- €	- €	86 915 €
		Techniques	Collecte	426 811 €	31 904 €	11 596 €	60 504 €	170 313 €	- €	3 216 €	- €	704 343 €
		Techniques	Transfert/Transport	- €	- €	- €	- €	120 857 €	9 762 €	- €	- €	130 619 €
		Techniques	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	- €	- €	- €	- €	12 226 €	- €	- €	- €	12 226 €
		Techniques	Stockage d'inertes	- €	- €	- €	- €	1 833 €	227 €	- €	- €	2 060 €
		Techniques	Tri	- €	- €	26 793 €	64 402 €	2 921 €	324 €	- €	- €	94 441 €
		Techniques	Compostage	- €	- €	- €	- €	18 805 €	- €	- €	- €	18 805 €
		Techniques	Autres charges	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 701 515 €	3 701 515 €
		Techniques	Stockage de déchets non dangereux	389 733 €	- €	- €	13 528 €	136 146 €	9 435 €	- €	- €	548 842 €
		Techniques	Autre valorisation matière ou énergie	- €	- €	- €	- €	22 349 €	677 €	- €	- €	23 025 €
	Techniques	Total techniques	883 659 €	37 277 €	43 198 €	148 053 €	485 450 €	20 425 €	3 216 €	3 701 515 €	5 322 792 €	
TOTAL CHARGES		988 234 €	41 689 €	48 310 €	165 574 €	542 899 €	22 842 €	3 596 €	3 701 515 €	5 514 659 €		





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...**TRI**

Produits et contributions 2022

5 701 726 € de revenus perçus.

L'établissement du budget et le calcul des contributions exigées dépendent de divers facteurs tels que la taille de la population desservie, la composition des déchets, les infrastructures existantes et les politiques locales. L'écart entre les produits et les contributions appelés doit être surveillé et évalué afin de garantir la viabilité financière du service de gestion des déchets.

Pour l'exercice 2022, les revenus générés par les contributions et les produits couvrent toutes les dépenses nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du service de gestion des déchets.

Cependant, il est important de noter que les budgets et les coûts de gestion des déchets peuvent varier d'une période à une autre. Il est essentiel de surveiller en permanence les dépenses et les revenus, afin de s'assurer que l'équilibre financier est maintenu sur le long terme et de faire face à d'éventuelles fluctuations des coûts ou des changements réglementaires.

À noter que les gestes de tri des usagers via les points d'apport volontaire et en

déchetterie permettent de vendre des matériaux et de bénéficier des soutiens des sociétés agréées (*Citeo, Éco-mobilier, Eco dds, etc.*) pour un montant de 259 189 €, ce qui permet de financer 5 % des dépenses de la gestion des déchets ménagers.

5 701 726 €
de revenus perçus

dont

5 397 969 €
de TEOM perçue

Montant en € HT		OMR PAP	VERRE	PAPIERS AV	EMBALLAGES AV	Déchets des déchèteries	Déchets des pro - Location BENNES	Déchets des pro - CARTONS	SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	Total	
PRODUITS	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	- €	17 763 €	24 747 €	23 024 €	39 517 €	- €	- €	105 051 €	
		Prestation à des tiers	- €	- €	- €	- €	2 289 €	- €	- €	- €	2 289 €
		Total produits industriels	- €	17 763 €	24 747 €	23 024 €	41 806 €	- €	- €	- €	107 340 €
	Soutiens	Tous soutiens des sociétés agréées	- €	8 562 €	9 979 €	64 273 €	69 036 €	- €	- €	- €	151 849 €
		TOTAL PRODUITS	- €	26 324 €	34 726 €	87 297 €	110 842 €	- €	- €	- €	259 189 €
AUTRES INFOS	TVA acquittée										
	TEOM	1 078 855 €	16 774 €	14 830 €	85 455 €	471 677 €	24 937 €	3 926 €	3 701 515 €	5 397 969 €	
	Redevance spéciale	15 656 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	15 656 €	
	Contribution des usagers	- €	- €	- €	- €	3 806 €	24 026 €	1 080 €	- €	28 912 €	
	TOTAL CONTRIBUTIONS	1 094 511 €	16 774 €	14 830 €	85 455 €	475 483 €	48 963 €	5 006 €	3 701 515 €	5 442 537 €	





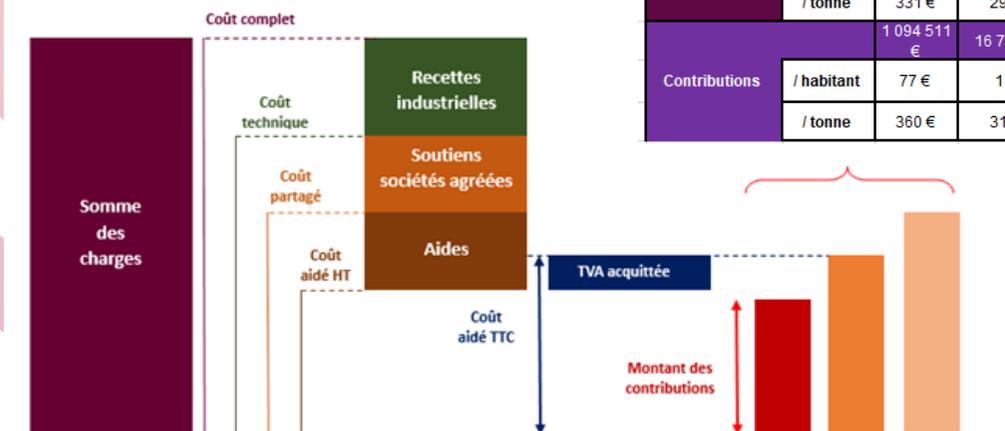
Rapport d'activité compétence déchets

Présentation détaillée du coût global de gestion des déchets par habitant et par tonne, ventilé par flux

Coût net de la gestion des déchets

Le coût net ou coût aidé TTC lié à la gestion des déchets fait référence aux dépenses totales engagées par la collectivité pour la gestion des déchets, après avoir pris en compte les recettes perçues dans le cadre de la reprise de matériaux. Le taux de couverture du coût net par la taxe et la contribution est de 103 %.

Coûts	OMR PAP	VERRE	PAPIERS AV	EMBALLAGE S AV	Déchets des déchèteries	Déchets des pro - Location BENNES	Déchets des pro - CARTONS	SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac	Total
Coût complet	988 234 €	41 689 €	48 310 €	165 574 €	542 899 €	22 842 €	3 596 €	3 701 515 €	5 514 659 €
/ habitant	70 €	3 €	3 €	12 €	38 €	2 €	- €	- €	128 €
/ tonne	325 €	77 €	243 €	844 €	172 €	99 €	1 798 €	- €	/
Coût technique	988 234 €	23 927 €	23 563 €	142 550 €	501 093 €	22 842 €	3 596 €	3 701 515 €	5 407 320 €
/ habitant	70 €	2 €	2 €	10 €	35 €	2 €	- €	- €	121 €
/ tonne	325 €	44 €	118 €	727 €	159 €	99 €	1 798 €	- €	/
Coût aidé HT	988 234 €	15 365 €	13 584 €	78 277 €	432 057 €	22 842 €	3 596 €	3 701 515 €	5 255 471 €
/ habitant	70 €	1 €	1 €	6 €	30 €	2 €	- €	- €	110 €
/ tonne	325 €	28 €	68 €	399 €	137 €	99 €	1 798 €	- €	/
TVA acquittée	18 288 €	175 €	178 €	357 €	13 955 €	1 049 €	25 €	- €	34 027 €
/ habitant	1 €	- €	- €	- €	1 €	- €	- €	- €	2 €
/ tonne	6 €	- €	1 €	2 €	4 €	5 €	13 €	- €	/
Coût aidé TTC	1 006 521 €	15 540 €	13 762 €	78 634 €	446 012 €	23 891 €	3 621 €	3 701 515 €	5 289 497 €
/ habitant	71 €	1 €	1 €	6 €	31 €	2 €	- €	- €	112 €
/ tonne	331 €	29 €	69 €	401 €	141 €	103 €	1 811 €	- €	/
Contributions	1 094 511 €	16 774 €	14 830 €	85 455 €	475 483 €	48 963 €	5 006 €	3 701 515 €	5 442 537 €
/ habitant	77 €	1 €	1 €	6 €	31 €	2 €	- €	- €	118 €
/ tonne	360 €	31 €	74 €	436 €	150 €	212 €	2 503 €	- €	/



112 €
Coût net / habitant





Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON
100% ...TRI

Perspectives 2023

« L'année 2023 s'annonce prometteuse en matière de gestion et de qualité des déchets au sein de notre collectivité. La reprise de la compétence collecte sur l'ensemble du territoire marque une étape importante dans notre engagement envers une gestion efficace des déchets. Cette décision permettra une harmonisation des pratiques et une amélioration globale de la collecte, contribuant ainsi à réduire les coûts et à optimiser les ressources.

Parallèlement, le déploiement du passage à l'extension des consignes de tri renforce notre volonté de favoriser le recyclage et la valorisation des déchets. Cette mesure

ambitieuse permettra d'élargir les types de déchets pouvant être recyclés, réduisant ainsi la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

Une étude pour le déploiement du tri à la source des biodéchets est également prévue, démontrant notre engagement en faveur de l'économie circulaire et de la préservation de l'environnement. Cette initiative vise à sensibiliser les citoyens sur l'importance de trier les biodéchets, qui représentent une part significative de nos déchets. En mettant en place des systèmes de collecte adaptés et en accompagnant les habitants dans cette démarche, nous visons à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en produisant des matières premières valorisables.

Enfin, la sensibilisation des usagers reste un pilier essentiel de notre politique de gestion des déchets. Des actions de communication et d'éducation seront intensifiées afin de promouvoir les bons gestes de tri, l'utilisation responsable des ressources et la réduction des déchets à la source. La participation active de tous les acteurs, qu'il s'agisse des citoyens, des entreprises ou des associations, est essentielle pour atteindre nos objectifs communs en matière de durabilité environnementale.

En somme, les perspectives pour l'année 2023 dans le domaine de la gestion et de la qualité des déchets sont porteuses d'espoir. Grâce

à une approche globale et à la mise en place de mesures concrètes, nous sommes convaincus de pouvoir améliorer significativement notre empreinte écologique et de bâtir un avenir plus respectueux de notre environnement.





Rapport d'activité compétence déchets

Annexe 1 -

COMPARAISONS SUR L'ASSIETTE, LE TAUX ET LE PRODUIT DE TEOM

(rapport de l'ADEME parût en mars 2023)

Comparaisons sur l'assiette, le taux et le produit de TEOM

Les données ci-dessous sont présentées en euros par habitant (division par la population INSEE municipale 2019) pour permettre des comparaisons. Elles incluent ménages et professionnels (attention à ne pas associer ces €/hab. aux seuls ménages). Des données de comparaison ont été calculées dans le cadre de cette étude.

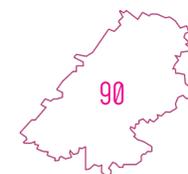
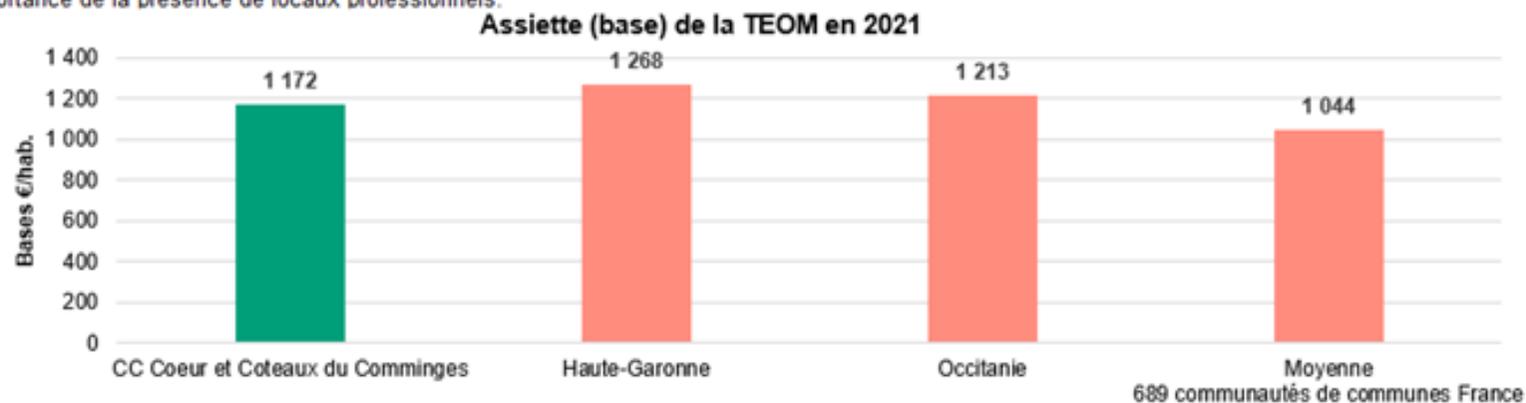
Assiette (base) de la TEOM

L'assiette, aussi appelée base, est égale à la moitié de la somme des valeurs locatives des locaux assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties (hors usines).

Un plafonnement des valeurs locatives des locaux d'habitation est possible.

Elle varie selon :

- les caractéristiques d'habitat sur le territoire et l'évaluation de leurs valeurs locatives ;
- l'importance de la présence de locaux professionnels.



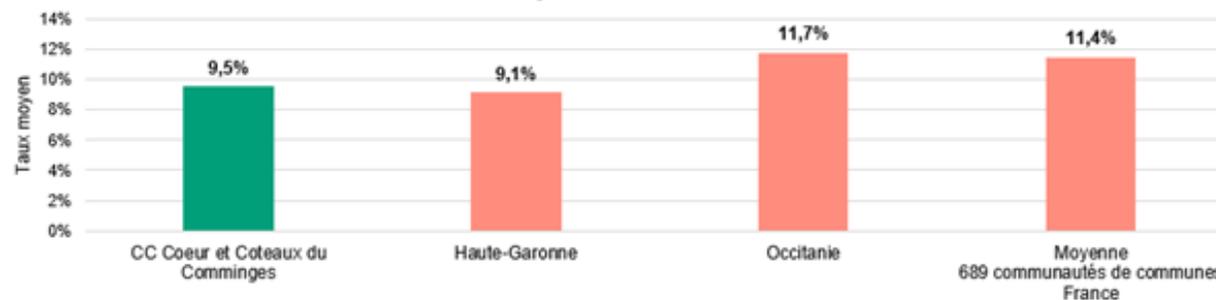


Rapport d'activité compétence déchets

Taux de la TEOM

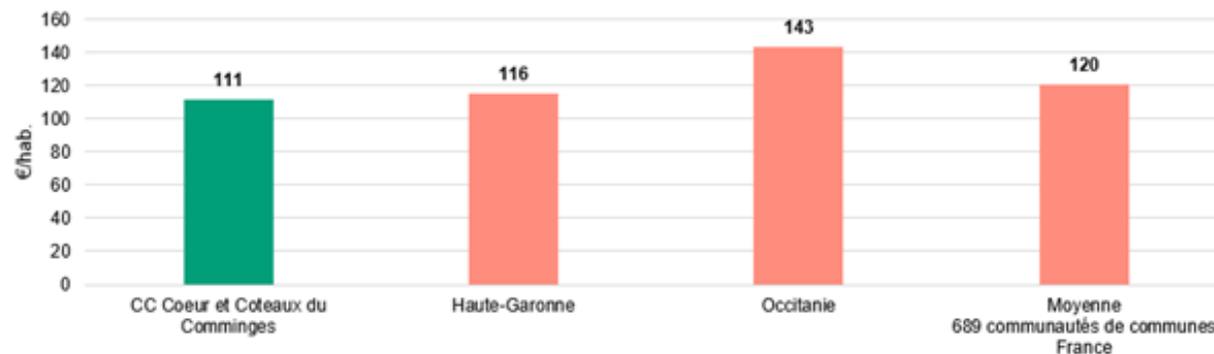
Le taux de la taxe est voté par la collectivité assurant la collecte des déchets.
Les EPCI ayant confié la compétence déchets à un syndicat mixte ont toutefois la possibilité de délibérer en lieu et place du syndicat mixte compétent.
Les taux moyens indiqués ici correspondent au produit total de la TEOM levée divisé par le montant total des bases.

Taux moyen de TEOM en 2021



Produit de la TEOM

Produit de TEOM exprimé en €/hab en 2021



104 communes, 1 territoire

SITES DE BOULOGNE-SUR-GESSE

Bd Jésus Mujica
31350 Boulogne-sur-Gesse
accueil-boulogne@la5c.fr

Maison des services
4, bd Raymond Bergougnan
31350 Boulogne-sur-Gesse
Tél. 05 61 94 74 40
accueil-boulogne@la5c.fr

SITE DE L'ISLE-EN-DODON

18, av. du Commandant
Taillefer
31230 L'Isle-en-Dodon
Tél. 05 62 00 37 51
accueil-lisleendodon@la5c.fr

SITE D'AURIGNAC

Quartier Saint-Joseph
31420 Aurignac
Tél. 05 61 98 73 40
accueil-aurignac@la5c.fr

SITE DE MONTREJEAU

Hôtel de Lassus
6, rue du Barry
31210 Montréjeau
05 61 95 16 15
accueil-montrejeau@la5c.fr

SIÈGE

4, rue de la République
BP 70205
31806 Saint-Gaudens
Tél. 05 61 89 21 42
contact@la5c.fr

